

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TELECOMMUNICATION

01

INFRASTRUCTURE

01

ECONOMIE

02

SANTE PUBLIQUE

03

RURAL

16

ENERGIE

01

ADMINISTRATION

18

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2094

13 Juillet 2020

13 July 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	043/20/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 043/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 31 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES DE ELECTRIQUES POUR L'HUILERIE DE LA SODECOTON A GAROUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-07-2020

2	Reference	021/AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2020 DU 07/07/2020 TRAVAUX REHABILITATION DE 03 SALLES DE CLASSE A LE.P. MOHO DANS LA COMMUNE DE MOKOLO DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA,
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-07-2020

3	Reference	022/AONO/C-MQKOLO/CIPM-MOKOLO/AI/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/C-MQKOLO/CIPM-MOKOLO/AI/2020 DU . POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE MENDEZE. DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-07-2020

4	Reference	049/20/AOIO/SDCC/CiPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°049/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) NETTOYEURS FIBRE DE LARGEUR 108" POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-08-2020

5	Reference	050/20/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 050/20/AONO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PRODUITS CHIMIQUES DE DELINTAGE DES SEMENCES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-08-2020

6	Reference	051/20/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 051/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES SPECIFIQUES DES PRESSES TYPE 20"X41" DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-08-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference [014/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020 DU 04 JUILLET 2020. POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MERI G1. DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : RP-COMMUNE, EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-07-2020

8

Reference [052/20/AOIO/SDCC/CiPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 052/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DEDEUX (02) LOTS DE VENTILATEURS CENTRIFUGES ET D'ELEMENTS VENTILATEURS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-08-2020

9

Reference [053/20/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/20/AONO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE CONSOMMABLES POUR LES USINES D'EGRENEE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 29-07-2020

10

Reference [054/20/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 054/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) LOTS DE PIECES CONSOMMABLES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 11-08-2020

11

Reference [055/20/A010/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 055/20/A010/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-08-2020

12

Reference [01/AONR/CFBAN/CIPM-SPI/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°001/ AONR/CFBAN/CIPM-SPI/2020 DU 18 JUILLET 2020 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ESPACE STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE FOUMBANFINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICES 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 03-08-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

13	<p>Reference 015/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020 DU 04 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A : DOGBA MALIKI & MINGLIYA, DANS LACOMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 25-07-2020</p>
-----------	---

14	<p>Reference 10/AONO/CFBAN/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 10/AONO/CFBAN/CIPM/2020 DU 18 JUN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇON DE ROUTE DANS LA VILLE DE FOUMBAN ; T1 : NJÏYOUOM (MUSÉE) - MFEUTAIN : LONG = 1,7 KM ; T2 : RUE MORGUE (CARREFOUR HÔPITAL - VERS LYCÉE BILINGUE) LONG = 430 M ; T3 : ENTREE CHALEY - HOTEL BABA LONG = 2,150 KM ; T4 : CROIX ROUGE - CHEFFERIE NJINTOUT LONG=850M ; T5 : /AABAIN (INTER ROUTE GOUVERNEUR) - ROUTE ENIEG LONG = 2,1 KM. TOTAL : 7,230 KM, DEPARTEMENT DU NOUN FINANCEMENT BIP MINTP</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 03-08-2020</p>
-----------	---

15	<p>Reference 016/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020 DU 04 JUIJET 2020POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MARKABA, DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : RP-COMMUNE, EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 25-07-2020</p>
-----------	---

16	<p>Reference 008/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 10 JUILLET 2020RELATIF A L'ORGANISATION D'UN ATELIER PRATIQUE SUR LES TECHNIQUES D'ACCUEIL, L'HYGIÈNE, LA QUALITÉ DE SERVICE ET LA SÉCURITÉ DES TOURISTES À BERTOUA –RÉGION DE L'EST</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 05-08-2020</p>
-----------	---

17	<p>Reference 10/AONO/C-PM/SG/SM/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10 /DAONO/C-PM/SG/SM/CIPM/2020 DU 02/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS :PISTE : 1- CARREFOUR LEKAN - CARREFOUR M. SAKIO, LONGUEUR 2,1KM ;PISTE : 2 - CHEFFERIE SUPERIEUR BAMENDOU - PETIT CARREFOUR MAGNITO, LONGUEUR 4,6 KM ;PISTE : 3- TRIBUNE DE PENKA - MICHEL - ANCIEN KINDER HOUSE LONGUEUR 1,2 KM.EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 23-07-2020</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference 11/AONO/C-PM/SG/SM/CIPM/20 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 10/DAONO/C-PM/SG/SM/CIPM/20 DU 02/07/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-APRÈS DANS LES ARRONDISSEMENTS DE PENKA MICHEL ET DE NKONG-NI, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION CE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020, LIGNE FONDS ROUTIER. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 23-07-2020
-----------	---

19	Reference 12/AONO/C-PM/SG/SM/CIPM/20 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 12- /AONO/C-PM/SG/SM/CIPM/20 DU 02/07/2020 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUSPISTE:1 CARREFOUR DOUMBOUO • CARREFOUR TEGWEFFO • ECOLE PUBLIQUE MEKIÀ • CARREFOUR BUEA ..4,3 KMPISTE: 2 CARREFOUR BALEFOCK • CARREFOUR MIYA - ANTENNE BALEFOCK 5,1 KMPISTE: 3 CARREFOUR MIYA • PONT MASSA • BARRIERE DE PLUIE FOMOPEA 1,7KMPISTE: 4 CARREFOUR MIYA - PONT NOCK 0,9 KMPISTE: 5 PONT MASSA •RIVIERE FO'O MINIERE : 0,9 KM TOTAL 12,9KMDANS LES ARRONDISSEMENTS DE PENKA MICHEL ET DE NKONG-NI, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020, LIGNE FONDS ROUTIER. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 23-07-2020
-----------	---

20	Reference 024/20/DCO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 024/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES SPECIFIQUES DU CONDENSEUR (MCC) 80"X 54" DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 23-07-2020
-----------	--

21	Reference 007/DC/SG/CIPM/ATOK/2020 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATIONN° 07/DC/C/SG/CIPM/ATOK/2020 DU 01 JUIN 2020POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIELELECTRONIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ATOK,DEPARTEMENT DU HAUT- NYONG, REGION DE L'EST Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 29-07-2020
-----------	---

22	Reference 018/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION 018/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (LAEB) DE MOKOLO; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGAREGION DE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 11-07-2020
-----------	---

23	Reference 020/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 020/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE 4X4 PICK-UP A LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 27-07-2020
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	019/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 019/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE GROUPE II A DE MOKOLO. ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-07-2020

25	Reference	N°002/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/CIPM/2 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/CIPM/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE NKOL-KLOUM ET ACHEVEMENT DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MAKING, HENGUEGUE ET MANDJOCK DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : PNDP (IDA III) ET COMMUNE DE BOT-MAKAK
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-08-2020

26	Reference	09/C/C-MGA/CIPM-MGA/2020 DU 13/07/2020 Lire
	Titre/objet	CONSULTATION N°09 D/C/C-MGA/CIPM-MGA/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LA DEMANDE DE COTATION RELATIVE A L'ACQUISITION DES APPAREILLAGES DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE DE GBAKOUNGUE DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-08-2020

27	Reference	013/DC/AC/CIPM-CMNE-TLM/BEC/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°013/DC/AC/CIPM-CMNE-TLM/BEC/2020 DU 01/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOFIDE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-07-2020

28	Reference	01/DC/C-BGOU/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	A VIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C-BGOU/CIPM/2020 DU 02/07/2020 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BANGOU
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-07-2020

29	Reference	N°001/ASMI/FODECC/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/FODECC/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006 À 2019 DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE IMPUTATION BUDGETAIRE: 2020 391 01 1140010 612054
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-07-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [027/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 027/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE (ETUDES ET CONTRÔLE) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ AU QUARTIER OURO-TCHEDE/ZILING À MAROUA 1ER

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-07-2020

31

Reference [026/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 026/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE (ETUDES ET CONTRÔLE) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ À NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-07-2020

32

Reference [028/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°028/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) POUR L'APPUI À LA PRÉPARATION DE LA CONVENTION PDVIR AU CONTRAT DE VILLE DE MAROUA ET DU CONTRAT DE VILLE DE KOUSSERI.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-07-2020

33

Reference [025/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°025/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE (ETUDES ET CONTRÔLE) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ À BATOURI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-07-2020

34

Reference [N° 00019/C/MINEPIA/SG/DAG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 00019/C/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 02 AVRIL 2020 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR L'OPÉRATIONNALISATION DES CENTRES DE COLLECTE DE LAIT (TANKS À LAIT SOLAIRE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

35

Reference [N°00018/C/MINEPIA/SG/DAG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00018/C/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 07 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020, EN VUE DU RECRUTEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE DES SERVICES EXTÉRIEURS DE GARDIENNAGE AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	N°009/C/COB/ CIPM/ 2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/COB/ CIPM/ 2020 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/COB/CIPM/2020 DU 06 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) A NKOMETOU, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

37	Reference	002/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°002/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM-NG-T/2020 DU 15 MAI 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NDITAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE –TIKAR , DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM , REGION DU CENTRE .
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

38	Reference	001/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL OFFRE OUVERT N°001/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM-NG-T/2020 DU 15 MAI 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ECOLES PUBLIQUES DE NGAMBE-TIKAR DANS LA COMMUNE DE NGAMBE –TIKAR , DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM , REGION DU CENTRE .
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

39	Reference	003/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°003/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM-NG-T/2020 DU 15 MAI 2020 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NDITAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE –TIKAR , DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM , REGION DU CENTRE .
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

40	Reference	N°00000028/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000028/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000015/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE NKOLMENYENGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 POUR UN MONTANT DE 15 300 000 F CFA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	<p>Reference 12/C/Préfet-w/2020 DU 02/06/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 12/C/PRÉFET-W/2020 DU 02/06/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/CDPM-W/C19/DDEE-W/2020 DU 03/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À MANOKA. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MINES DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

42	<p>Reference 11/C/Préfet-w/2020 DU 02/06/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°11/C/PRÉFET-W/2020 DU 02/06/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°09/AONO/CDPM-W/C19/DDT-W/2020 DU 03/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRANSPORTS DU WOURI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

43	<p>Reference N°010/C/COB/ CIPM/ 2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/COB/ CIPM/ 2020 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/ DC/ COB / CIPM /2020 DU 26 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

44	<p>Reference COMMUNIQUE Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 15/06/2020 POUR LA CONDUITE DE L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE DE TIBATI FINANCEMENT : BIP 2020</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

45	<p>Reference N°00000028/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°00000028/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000015/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE NKOLMENYENGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 POUR UN MONTANT DE 15 300 000 F CFA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	11 / Préfet-W /2020/ DU 02/06/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°11 / PRÉFET-W /2020/ DU 02/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N°09/AONO/CDPM-W/C19/DDT-W/2020 DU 03/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU WOURI MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRANSPORTS DU WOURI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	n°00005/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00306/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 07 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020, EN VUE DU RECRUTEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE DES SERVICES EXTÉRIEURS DE GARDIENNAGE AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

48	Reference	N°00307/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00307/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 02 AVRIL 2020 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR L'OPÉRATIONNALISATION DES CENTRES DE COLLECTE DE LAIT (TANKS À LAIT SOLAIRE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

49	Reference	002/C/RC/D-MK/C-NT/SG/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT NO002 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM/2020 DU 15 MAI RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NDIAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR , DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

50	Reference	003C/RC/D-MK/C-NT/SG/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT NO003 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM/2020 DU 15 MAI 2020 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDIAM (CSI) DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR , DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference N°009/D/ C0B/ CIPM/ 2019 Lire Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°009/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/COB/CIPM/2020 DU 06 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) A NKOMETOU, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

52	Reference °12 / Préfet-W /2020/ DU 02/06/2020 Lire Titre/objet DECISION N°12 / PRÉFET-W /2020/ DU 02/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/CDPM-W/C19/DDEE-W/2020 DU 03/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À MANOKA.MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MINES DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

53	Reference DECISION MUNICIPALE N° 11 /DM/C/NLA/SG/2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 11/DM/C/NLA/SG/2020PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005/AONO/C/NLA/CIPM/2020 DU 22 AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE NGOYLA. DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST (LOTS 2 ET 3). Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference N°010/D/ C0B/ CIPM/ 2020 Lire Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°010/D/ C0B/ CIPM/ 2020 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIONN°002/ DC/ COB / CIPM /2020 DU 26 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference 020/DM/MO/CIPM/C.TIB/2020 DU 02 JUILLET 2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°020/DM/MO/CIPM/C.TIB/2020 DU 02 JUILLET 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°12/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A HAUT STANDING (SALLE DE CONSULTATION DES MEDECINS, SALLE DE RADIOLOGIE ET SALLE D'HOSPITALISATION AU CMA DE TIBATI) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

56	Reference DECISION MUNICIPALE N° 13/DM/C/NLA/SG/2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 13/DM/C/NLA/SG/2020PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C/NLA/CIPM/2020 DU 22 AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PUBLIQUES. DANS LA COMMUNE DE NGOYLA. DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference DECISION MUNICIPALE N° 14/DM/C/NLA/SG/2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 14/DM/C/NLA/SG/2020DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C/NLA/CIPM/2020 DU 22 AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE AVEC UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS A DJADOM DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

58	Reference 021/DM/MO/CIPM/C.TIB/2020 DU 08 JUILLET 2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°021/DM/MO/CIPM/C.TIB/2020 DU 08 JUILLET 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 05/06/2020 POUR L'ACQUISITION DES APPAREILLAGES DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE DANS LA COMMUNE DE TIBATIFINANCEMENT : BIP 2020. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

59	Reference 012//DM/C/NLA/CIPM/SG/2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 12/DM/C/NLA/SG/2020DECLARANT INFRUCTUEUX LES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N° OO1/AC/C/NLA/CIPM/2020 DU 23 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF TOUS EQUIPES DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

60	Reference ADDITIF n° 002/SCDP/DG/CM/20 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RECTIFICATIF N° 002/SCDP/DG/CM/2020 LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS À L' APPELS D'OFFRES CI-APRÈS AONO N° 020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU 1ER JUILLET 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE VISITE DÉCENNALE DES SPHERES GPL N° 1 DE BONABÉRI À DOUALA, N° 1 DE NSAM À YAOUNDÉ, DE BAFOUSSAM ET AUX TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CIGARE N° 3 AU CENTRE EMPLISSEUR GAZ DE MAROUA. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

61	Reference ADDITIF n° 002/SCDP/DG/CM/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RECTIFICATIF N° 002/SCDP/DG/CM/2020 LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS À L' APPELS D'OFFRES CI-APRÈS AONO N° 019/AONO/DG/DTEC/SST/CIPM-SCDP/2020 DU 1ER JUILLET 2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BATIMENT ADMINISTRATIVE AU DEPOT SCDP DE BELABO; Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	01/AR/CBO/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01/AR/CBO/CIPM DU 09 JUILLET 2020 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CBO/SG/CLPM/2020 DU 23 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A GABAKEDE, COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

63	Reference	01/AR/CBO/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01/AR/CBO/CIPM DU 09 JUILLET 2020 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°011/DC/CBO/SG/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

64	Reference	ADDITIF N° 04 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 04 DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C.MFOU/ SMP/ 2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA VILLE DE MFOU, POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MFOU, DEPRTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

65	Reference	ADDITIF N° 05 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 05 DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C.MFOU/ SMP/ 2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MFOU; DEPARTEMENT DE MEFOU ET, AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

66	Reference	ADDITIF N°007 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK - UP 4X4 DOUBLE CABINE CLIMATISE A LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE DE NKOLMETET - EXERCICE 2020 ADDITIF N°007
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 043/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 31 MARS 2020
POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE ELECTRIQUES POUR L'HUILERIE DE LA
SODECOTON A GAROUA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de quatre (04) lots de pièces électriques pour l'hulerie de la SODECOTON à Garoua

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de quatre (04) lots de pièces électriques pour l'hulerie de la SODECOTON à Garoua

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **24 000 000 FCFA** pour le lot 1, de **7 200 000 FCFA** pour le lot 2, **11 000 000 FCFA** pour le lot 3 et de **35 300 000 FCFA** pour le lot 4.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, est lancé en quatre (04) lots, répartis comme suit :

- Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces pour chaudière à coque: Mock; FBE 15000; bs68;n°92/28010225 bars; 302°C
- Lot 2 : fourniture d'un lot de pièces pour chaudière haute pression à pétrole: GARIONINAVAL; réf: Gmt-HP 200
- Lot 3 : fourniture d'un lot d'accessoires pour armoires électriques 800*800*2000 du décorticage
- Lot 4 : fourniture d'un lot de pièces pour automatisme des ateliers (décorticage, chaudière et pelletisation)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 (cent vingt mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 14/07/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 043/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 05 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIÈCES DE ÉLECTRIQUES POUR L'HUILERIE DE LA SODECOTON A GAROUA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans les délais de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **480 000 FCFA pour le lot 1, 144 000 FCFA pour le lot 2, 220 000 FCFA pour le lot 3 et de 706 000 FCFA pour le lot 4** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Elles devront indiquer formellement leur correspondant.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 14/07/2020 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après:

- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 De l'obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
- . Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 12 000 000 FCFA pour le lot 1, à 3 600 000 f cfa pour le lot 2, à 5 500 000 FCFA pour le lot 3 et à 17 000 000 FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15 %
- . Critère n° 2E : Chiffres d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 240 000 000 FCFA pour le lot 1, 7 200 00 FCFA pour le lot 2, 11 000 000 FCFA pour le lot 3 et à 35 300 000 FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre lots.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 5 Juin 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE MOKOLO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2020 DU 07/07/2020
TRAVAUX REHABILITATION DE 03 SALLES DE CLASSE A LE.P. MOHO DANS LA COMMUNE DE
MOKOLO DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA,**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 197 01 641356 2222 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement public du Minedub de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Mokolo (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les **TRAVAUX DE 03 SALLES DE CLASSE A LE.P. MOHO DANS LA COMMUNE DE MOKOLO DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, ; REGION DE L'EXTREME-NORD.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les maçonneries;
- La charpente - couverture ;
- La menuiserie métallique ;

3. Cout Prévisionnel

8 950 295 francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la REHABILITATION des bâtiments civils et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, tes entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Budget d'Investissement public du Minedub de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétaire Général de la Commune de Mokolo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétaire Général de la Commune de Mokolo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de dix mille (10 000) francs CFA à la Recette Municipale de Mokolo

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telle, conformes aux prescriptions du Dossier de d'appel d'offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mokolo. Autorité Contractante, au plus tard le 27/07/2020 à 11 heures, heure locale et portant la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2020 du 07/07/2020 TRAVAUX REHABILITATION DE 03 SALLES DE CLASSE A L.E.P. MOHO DANS LA COMMUNE DE MOKOLO DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA,

FINANCEMENT : BIP NINEDUB , EXERCICE 2020 IMPUTATION: 54 15 197 01 641356 2222 426

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres»

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent soixante dix neuf Mille (179 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 27/07/2020 à heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mokolo. en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape; Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;(compléter après 48 heures)
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Absence de caution de soumission

14.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes (à compléter dans 48 heures) ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux de REHABILITATION des bâtiments ou Travaux Publics (TP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à dix Millions (10 000 000) de FCFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de REHABILITATION BTP ou autorisation de concourir délivré par le Maître d'Ouvrage;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- 6
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères,

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantielle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres,

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du chef service des marchés auprès de la Commune de Mokolo.

MOKOLO le 7 Juillet 2020

Le MAIRE

VOHOD DEGUIME

COMMUNE DE MOKOLO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/C-MQKOLO/CIPM-MOKOLO/AI/2020 DU .
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE MENDEZE. DANS L'ARRONDISSEMENT DE
MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220-150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Mokolo, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE MENDEZE. DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

Coût estimatif de quarante Millions (40 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la commune. Exercice 2020, Imputation : 220-150 pour un coût estimatif de quarante Millions (40 000 000) de Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mokolo. Autorité Contractante.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mokolo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cinquante Mille (50 000) francs CFA à la recette municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telle, conformes aux prescriptions du Dossier de d'appel d'offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mokolo. Autorité Contractante, au plus tard le 27/07/2020 à 11 heures, heure locale et portant la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/C-MQKOLO/CIPM-MOKOLO/AI/2020 DU . POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE MENDEZE. DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2020 IMPUTATION

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres»

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend tes périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Huit cent Mille (800 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Huit cent Mille (800 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 27/07/2020 à heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mokolo. en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

12. Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives 02-

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- g) Absence de la caution

12.1.2 : Offre technique

- a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ; 1
- c) Chiffre d'affaires dans l'électrification au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux d'électrification;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels,

12.1.3 ; Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur 2 critères ;
- b) Expérience de l'entreprise 4 critères ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 19 critères ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée ta moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres,

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mokolo.

MOKOLO le 7 Juillet 2020

Le MAIRE

VOHOD DEGUIME

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°049/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020
POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) NETTOYEURS FIBRE DE LARGEUR 108" POUR LES
USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de deux (02) nettoyeurs fibre de largeur 108" pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de deux (02) nettoyeurs fibre de largeur 108" pour les usines d'égrenage de la SODECOTON

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des fournitures envisagées a été évalué à l'issue des études préalables à 270 millions de FCFA

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent vingt mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences

de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 12/08/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°049/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) NETTOYEURS FIBRE DE LARGEUR 108" POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 5 400 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 12/08/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence d'une pièce administrative;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

- 4 De l'absence des fiches techniques du fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

- 6 De l'absence ou de la non-conformité de la garantie et du service après-vente ;
- 7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 10 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture cidessus indiquées;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;

. Critère n°2B : références du soumissionnaire comptant pour 30%. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces mécanique) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO . Critère n° 20 : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 135 millions FCFA comptant pour 15 %;

. Critère n° 2E ; Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 270 millions de FCFA; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % au total à l'évaluation sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 050/20/AONO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020
POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PRODUITS CHIMIQUES DE DELINTAGE DES SEMENCES A LA
SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de produits chimiques dedélintage des semences à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture d'un lot de produits chimiques de délintage des semences à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel, toutes taxes comprises, de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 112 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de laSODECOTON de l'Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail ; sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de ia SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent vingt mille) FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 12/08/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 050/20/AONO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020
POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PRODUITS CHIMIQUES DE DELINTAGE DES SEMENCES A LA
SODECOTON**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 2240 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec les dites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 12/08/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :
 - Acide sulfurique concentré à 98%.
- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A: conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci-dessus indiquées;
- . Critère n° 1C : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être originale ;
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (produits chimiques) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10%. Respect des délais du DAO.
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 56000000 FCFA comptant pour 15%;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 112 000 000 FCFA comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80% à leur évaluation sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

À l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) Jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email ; sodecoton(S)sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 051/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020
POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES SPECIFIQUES DES PRESSES TYPE 20"X41" DES USINES
D'EGRENAGE DE LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de pièces spécifiques des presses de type 20"x41" des usines d'égrenage de la SODECOTON

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de pièces spécifiques de presses type 20"x41" des usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel, toutes taxes comprises, de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 120 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent vingt mille) FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 12/08/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 051/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES SPECIFIQUES DES PRESSES TYPE 20"X41" DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 2400 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont rémission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 11/08/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte ;

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment ;

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution desoumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après ;

- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture cidessus indiquées;
- . Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A ; Critère n° 2A ; Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;
- . Critère n° 28; références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison defournitures similaires (pièces mécaniques) aucours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10%. Respect des délais du DAO
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 60000000 FCFA, comptant pour 15%;

- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 120000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative {non}. Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80% au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua il.

15. Attribution

All'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala BP 1699 Téli et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE MÉRI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020 DU 04 JUILLET 2020.
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MERI G1. DANS LA
COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT :
RP-COMMUNE, EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Meri, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réfection à l'école publique de MERI G1. dans la Commune de Meri, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- La Maçonnerie ;
- La Menuiserie métallique ;
- La Charpente- Couverture; et plafonnage ;
- La Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Dix Millions (10 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par les Ressources Propres de la Commune de l'Exercice 2020, pour un coût estimatif TTC de **Dix Millions (10 000 000) de francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Meri, sise à la Commune de Méri

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Meri, sise à la Commune de Méri dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Dix Mille (10 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme telles, conformes aux Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Meri, sise à la Commune de Méri au plus tard le **25 Juillet 2020 à 10 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°014/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020 DU 04 JUILLET 2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MERI G1 DANS LA
COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET-RESSOURCE PROPRE, EXERCICE 2020

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **Deux (02) mois** calendaires à compter de (a date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA** établie, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des finances ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 25 Juillet 2020 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Méri, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Evaluation des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative notamment la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels** sur **quarante-neuf (49)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur ta base des **49 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **14 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en **quarante-neuf sous-critères** ; de sorte que la non-obtention d'au moins **34 oui** sur **49** entraîne l'élimination du soumissionnaire.

15. Attribution

L'**Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Meri, sise à la Commune de Méri, dès publication du présent avis.

MAROUA le 4 Juillet 2020

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 052/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020
POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VENTILATEURS CENTRIFUGES ET D'ELEMENTS
VENTILATEURS POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de ventilateurs centrifuges et d'éléments ventilateurs pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de ventilateurs centrifuges et d'éléments ventilateurs pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à 75 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 135 000000 FCFA pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture d'un lot de ventilateurs centrifuges ;

Lot 2 : fourniture d'un lot d'éléments ventilateurs.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 120 000 (cent vingt mille) FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 13/08/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 052/20/AOrO/SDCC/CIPIVI DU 08 JUILLET 2020
POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE VENTILATEURS CENTRIFUGES ET D'ELEMENTS
VENTILATEURS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans un délai de 180 Jours pour le lot 1 et 90 jours pour le lot2 à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant égal à 1500 000 FCFA pour le lot 1 et à 2700 000 FCFA pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

Les banques locales formellement Indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec les dites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 13/08/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires ;

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci-dessus indiquées ;
- . Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces électriques) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 37 500 000 FCFA pour le lot 1 et à 67 500 000 FCFA pour le lot 2, comptant pour 15% ;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 35 000 000 FCFA et à 135 000 000 FCFA pour le lot 2 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80% au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) Jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/20/AONO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE CONSOMMABLES POUR LES USINES D'EGRENEE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de de quatre (04) lots de consommables pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de quatre (04) lots de consommables pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à 70 000 000 FCFA pour le lot 1, à 13 000 000 FCFA pour le lot 2, à 11 000 000 FCFA pour le lot 3 et à 8 000 000 FCFA pour le lot 4.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres pst lancé en quatre (04) lots, répartis comme suit ;

- Lot 1 : Fourniture d'un lot'electrodes;
- Lot 2 : Fourniture d'un lotde meuleuses électriques ;
- Lot 3 : Fourniture d'un lot de peintures ;
- Lot 4 : Fourniture d'un lot de quincailleries et divers.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax; 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation dela SODECOTON deDouala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 29/07/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans «une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/20/AONO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE CONSOMMABLES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 1400 000 FCFA pour le lot 1, à 260 000 FCFA pour le lot 2, à 220 000 FCFA pour le lot 3 et à 160 000 FCFA pour le lot 4 et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 29/07/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

- 5 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 6 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 7 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 8 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
- . Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.
- . Critère n° 28 ; références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (matériels et outillage de la soudure) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 35 000 000 FCFA pour le lot 1, 6500 000 FCFA pour le lot 2, 5500 000 FCFA pour le lot 3 et 4 000000 FCFA pour le lot 4 comptant pour 15% ;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des trois derniers exercices (2018, 2017 et 2016) au moins égal à 70 000 000 FCFA pour le lot 1, 13 000 000 FCFA pour le lot 2, 11 000 000 FCFA pour le lot 3 et 8 000 000 FCFA pour le lot 4 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l'évaluation au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

À l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre (04) lots.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 201972 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 054/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020
POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) LOTS DE PIÈCES CONSOMMABLES DES USINES D'ÉGRENAGE DE
LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de huit (08) lots de pièces consommables des usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de huit (08) lots de pièces consommables.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à 70 000 000 FCFA pour le lot 1, à 100 000 000 FCFA pour le lot 2, à 60 000 000 FCFA pour le lot 3, à 50 000 000 FCFA pour le lot 4, à 50 000 000 FCFA pour le lot 5, à 95 000 000 FCFA pour le lot 6, à 80 000 000 FCFA pour le lot 7 et à 60 000 000 FCFA pour le lot 8.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, est lancé en huit (08) lots, répartis comme suit :

- Lot N° 1: fourniture d'un lot de rouleaux LC modèle 108 ;
- Lot N° 2: fourniture d'un lot de cylindres de scies LC modèle 108 ;
- Lot N° 3: fourniture d'un lot de barres de nettoyage LC modèle 108 ;
- Lot N° 4: fourniture d'un lot de rouleaux à picot du nettoyeur 144" ;
- Lot N° 5: fourniture d'un lot de rouleaux à picot du nettoyeur 120" ;
- Lot N° 6: fourniture d'un lot de rouleaux à picot du nettoyeur 96" ;
- Lot N° 7: fourniture d'un lot de réducteurs et guillotines de presse ;
- Lot N° 8 : fourniture d'un lot de turbines ventilateurs.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua 8.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **200 000 (deux cent mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences

de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 11/08/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 054/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) LOTS DE PIÈCES CONSOMMABLES DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du PAO, d'un montant égal à 1 400 000 FCFA pour le lot 1, à 2 000 000 FCFA pour le lot 2, à 1 200 000 FCFA pour le lot 3, à 1 000 000 FCFA pour le lot 4, à 1 000 000 FCFA pour le lot 5, à 1 900 000 FCFA pour le lot 6, à 1 600 000 FCFA pour le lot 7 et à 1 200 000 FCFA pour le lot 8 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 11/08/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment ;

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture cidessus indiquées;
- . Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces mécaniques d'égrenage) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C: délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 35 000 000 FCFA pour le lot 1, à 50 000 000 FCFA pour le lot 2, à 30 000 000 FCFA pour le lot 3, à 25 000 000 FCFA pour le lot 4, à 25 000 000 FCFA pour le lot 5, à 47 500 000 FCFA pour le lot 6, à 40 000 000 FCFA pour le lot 7 et à 30 000 000 FCFA pour le lot 8 comptant pour 15%;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 70 000 000 FCFA pour le lot 1, à 100 000 000 FCFA pour le lot 2, à 60 000 000 FCFA pour le lot 3, à 50 000 000 FCFA pour le lot 4, à 50 000 000 FCFA pour le lot 5, à 95 000 000 FCFA pour le lot 6, à 80 000 000 FCFA pour le lot 7 et à 60 000 000 FCFA pour le lot 8 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % au total à l'évaluation sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

Al'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des huit (08) lots.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 1080, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 201972 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 055/20/A010/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020
POURLA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES
USINES D'EGRENEGE DE LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de trois (03) lots de consommables des égreneuses pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en ta fourniture de trois (03) lots de consommables des égreneuses pour les usines d'égrenage de la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'Issue des études préalables à 65 000 000 FCFA pour le lot 1, à 75 000 000 FCFA pour le lot2 et à 75 000 000 FCFA pour le lot 3.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, est lancé en trois (03) lots, répartis comme suit :

- Lot 1 : fourniture d'un lot de barreaux ordinaires ;
- Lot 2 : fourniture d'un lot de barreaux à pastille ;
- Lot 3 ; fourniture d'un lot de scies d'égreneuses ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton(5)sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de laSODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences

de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 12/08/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 055/20/A010/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020
POURLA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES USINES
D'EGRENAGE DE LA SODECOTON**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 1 300 000 FCFA pour le lot 1 et 1 500 000 FCFA pour les lots 2 et 3, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON danssa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 12/08/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personnedûment mandatée et ayant une parfaiteconnaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1 Critères éliminatoires :

Ils'agit notamment:

1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;

2 De l'absence de la caution de soumission ;

3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;

5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

7 Dunon-respect de deux (02) critères essentiels ;

8 De la non-conformité du modèle de soumission ;

9 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après ;

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif;

. Critère n° IB : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture cidessus indiquées;

. Critère n° 1C: Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces mécaniques d'égrenage) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10%. Respect des délais du DAO

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 32 500 000 FCFA pour le lot 1, à 37 500 000 FCFA pour le lot 2et 37 500 000 FCFA pour le lot 3 comptant pour 15 %;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 65 000 000 FCFA pour le lot 1, à 75 000 000 FCFA pour le lot 2, à 75 000 000 FCFA pour le lot 3; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de

l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 %au total à l'évaluation sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE FOUMBAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/ AONR/CFBAN/CIPM-SPI/2020 DU 18 JUIN 2020
POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ESPACE STRUCTURANT DE LA
COMMUNE DE FOUMBAN FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICES 2017**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'assurer la maîtrise d'oeuvre (surveillance et contrôle) des travaux de construction de l'espace structurant de la commune de Fouban, le Maire de la Commune de Fouban, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert susvisé pour la sélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des prestations afférentes.

2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer par ce Maître d'OEuvre comprennent toutes les missions et activités de surveillance et de contrôle de l'exécution des ouvrages d'après :

Mission 1: Direction de l'Exécution du contrat des travaux (DET) ;

Mission 2 : Examen de la conformité de l'exécution par rapport aux Etudes (EXE) ;

Mission 3: Assistance aux opérations de réception (AOR),

Elles sont définies de manière détaillée dans les Termes de Références.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de Trente-neuf millions six cent mille (39 600 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) consultés à cet effet et qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'oeuvre des constructions civiles.

La présente lettre d'invitation est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte ci-après :

N°	BET	ADRESSES
1	ABC CONSEILS	BP : 33 563 Yaoundé Directeur Général : Serges AKTAXET E-mail : abconseils_sarl@ahoo.com
2	BIEE TECH	BP : 510 Yaoundé E-mail : bieetech@vahoo.fr Directeur Général : Gilles TCHIKAYA

3	ACA EXPERTISE	BP : 6137 Yaoundé E-mail : laeticia.kankera-akue@acaexpertise.com Directeur Général : Laeticia KANKERA AKUE
---	---------------	---

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du MINEPAT, exercice 2017.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu, aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Foubansis derrière l'immeuble principale de la Mairie.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Fouban sis derrière l'immeuble principale de la Mairie, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie de Fouban d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat de dossier, de **Soixante-dix neuf mille deux cents (79 200) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés au service technique de la Mairie de Fouban sis derrière l'immeuble principale de la Mairie, au plus tard le **03 AOUT 2020 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001 / AONR/CFBAN/CIPM-SPI/2020 DU 18 JUIN 2020
POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ESPACE
STRUCTURANT DE LA COMMUNE DE FOUMBAN
«N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations de sept (07) mois. Ce délai prend effet à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations ou de celle y indiquée.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de Sept cent quatre-vingt-douze mille (792000) FCFA

11. Recevabilité des Offres

Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire (ainsi défini) dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **03 AOUT 2020, à 11 heures précises**, heures locales, dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à la Mairie à la porte N°2 du 2ème étage, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- a) Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- b) N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des offres ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- d) Absence d'une pièce administrative et non transmise dans 48 heures qui suivait ;
- e) Absence de caution de soumission ;
- f) Fausse déclaration, pièces falsifiées
- g) Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- h) Certification des documents préalablement certifiés ;
- i) Présence d'information financière dans l'offre technique ;
- j) Chef de mission non qualifié.

2. Critères essentiels

2.1. Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur 10 points ;
- Expérience du BET sur 10 points ;
- Moyens techniques et matériels sur 5 points ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur 5 points.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée suivant la formule en annexe

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, notamment celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de la Mairie (situé derrière l'immeuble principal de la Mairie).

FOUMBAN le 8 Juillet 2020

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

COMMUNE DE MÉRI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020
DU 04 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX(02) FORAGES EQUIPES DE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE A : DOGBA MALIKI & MINGLIYA, DANS LA COMMUNE DE MERI,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES
DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2020, Le Maire de la Commune de Meri, Autorité Contractante (AC). lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif :

- Installation du chantier ;
- Etudes géomorphologiques, géophysiques et Implantation ;
- Travaux de foration ;
- Equipement du forage ;
- Nettoyage et Essais de Développement ;
- Essais de Pompage ;
- Prélèvement et Analyse de l'eau ;
- Travaux de maçonnerie: Superstructures et Murette de clôture en béton armé (1m x 3m x 3m) ;
- Construction d'un puits perdu ;
- Construction d'un portillon métallique (1m x 1,20m) avec cadenas ;
- Création Comité de Gestion de l'ouvrage ;
- Formation Artisan Réparateur de la pompe ;
- Fourniture et pose pompe manuelle ;
- Remise en état des lieux ;
- Repli de matériel et équipements.

NB : une sensibilisation des bénéficiaires doit être faite sur les maladies d'origine hydrique en général et le choléra en particulier afin de susciter au sein des populations une appropriation des risques et dépenses que leur fera éviter l'utilisation effective d'un point d'eau moderne. Ces prestations sont décrites au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

17 000 000 Francs CFA (soit 8 500 000 FCFA par forage)

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le RESSOURCES PROPRES DELA COMMUNE DE MERI, EXERCICE 2020, IMPUTATION : II.220-I50 d'un montant TTC de **17 000 000 Francs CFA (soit 8 500 000 FCFA par forage)**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la commune de Meri ou au numéro de téléphone : 699 80 44 37 ; BP 23 Meri ; E-Mail : communedeMeri@gmail.com, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Meri, BP : 23 Meri, au numéro de téléphone : 699 80 44 37 ; dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Meri, d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20.000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles devra être déposée à la Commune de Meri au plus tard le **25 juillet 2020 à 10 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
« N°015/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020 DU 04 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DEUX
(02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A : DOGBA MALIKI & MINGLIYA, DANS LA
COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par l'Autorité Contractante est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans le présent Avis.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément à l'article 12 de l'Annexe 1 du présent Avis.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives et des offres financières aura lieu le **25 juillet 2020 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés Publics du Dlamaré, à la salle des réunions de la Commune de Meri. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus, de son choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

XIII. Principaux critères d'évaluation

XIII. 1. Critères éliminatoires

- Absence d'une caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non justification d'au moins une des références exigées.
- Avoir abandonné au moins un (01) projet lors des exercices précédents.

XIII.2. Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non) porteront sur :

- 1- La capacité financière (Attestation de solvabilité. Chiffre d'affaires, bilan, cautions).....oui/non ;
- 2- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans
- 3- les travaux similaires).....oui/non;
- 4- L'expérience et la qualification du personne) d'encadrement.....oui/non ;
- 5- L'organisation et la méthodologie d'exécution de la livraison.....oui/non ;

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en **quarante-neuf sous-critères** ; de sorte que la non-obten

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Meri, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substanti

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de Meri, au numéro de téléphone : 699 80 44 37, dès publication du présent avis.

MAROUA le 4 Juillet 2020

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

COMMUNE DE FOUMBAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CFBAN/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇON DE ROUTE DANS LA VILLE DE FOUMBAN ; T1 : NJÏYOUOM (MUSÉE) - MFEUTAIN : LONG = 1,7 KM ; T2 : RUE MORGUE (CARREFOUR HÔPITAL - VERS LYCÉE BILINGUE) LONG = 430 M ; T3 : ENTREE CHALEY - HOTEL BABA LONG = 2,150 KM ; T4 : CROIX ROUGE - CHEFFERIE NJINTOUT LONG=850M ; T5 : /AABAIN (INTER ROUTE GOUVERNEUR) - ROUTE ENIEG LONG = 2,1 KM. TOTAL : 7,230 KM, DEPARTEMENT DU NOUN FINANCEMENT BIP MINTP

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 36 468 01 641740 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le Maire de la Commune de Fouban, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics (MINTP), un Appel d'Offres National Ouvert pour tes travaux de réhabilitation de certains tronçon de route dans la ville de Fouban : T1 : NJÏYOUOM (Musée) - MFEUTAIN : Long =1,7 Km; T2: RUE MORGUE (Carrefour Hôpital - vers Lycée Bilingue) Long = 430m ; T3 : ENTREE CHALEY - HOTEL BABA Long = 2,150 Km ; T4 : CROIX ROUGE - CHEFFERIE NJINTOUT Long=850m ; T5 : AAABAIN (Inter route gouverneur) - ROUTE ENIEG Long = 2,1 Km. TOTAL : 7,230 Km, DEPARTEMENT DU NOUN.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la réhabilitation de certains tronçons de route dans la ville de Foimiban, Département du Noun et comprennent :

- Installation du chantier;
- Le Terrassement chaussée ;
- Assainissement Drainage

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 27 7(K) 000 (Vingt-sept millions sept cent mille) FCFA

4. Allotissement

les travaux sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 54 36 468 01 641740 2250.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique de la Ccxnmime de Fouban

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service technique de la Commune de Foumban, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 55 400 (Cinquante-cinq mille quatre cent) F CFA, payable dans un poste comptable du Trésor Public (Recettes des Finances, Perceptions et Trésoreries) de son choix.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service de la Passation des marchés de la Commune de Foumban, tél : 697 97 18 25 au plus tard le **03 AOUT 2020 à 11 heures, heure locale**, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 10/AONO/CFBAN/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇON DE ROUTE DANS LA VILLE DE FOUMBAN ; T1 : NJÏYOUOM (Musée) - MFEUTAIN : Long = 1,7 Km ; T2 : RUE MORGUE (Carrefour Hôpital - vers Lycée Bilingue) Long = 430 m ; T3 : ENTREE CHALEY - HOTEL BABA Long = 2,150 Km ; T4 : CROIX ROUGE - CHEFFERIE NJINTOUT Long=850m ; T5 : /AABAIN (Inter route gouverneur) - ROUTE ENIEG Long = 2,1 Km. TOTAL : 7,230 Km, DEPARTEMENT DU NOUN FINANCEMENT BIP MINTP

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB: Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention : « RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 554 000 (Cinq cent cinquante-quatre mille) F CFA, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03 AOUT 2020 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Foumban siégeant dans la salle de conférences de la Commune de Foumban.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires :

Absence d'une pièce Administratives et non production dans les 48 heures à compter de la fin de séance d'ouverture des plis;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Absence de la caution de soumission,

2- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (2 oui)

-Cadre de sous - détail d'un prix unitaire conforme;

-Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP

Nombre de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP >1 donne droit à un oui ;

>3 donne droit à un oui;>5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BTP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction civile, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour

2 marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés donne valeur à un oui.

Les contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un Délégué Départemental des Transports;

Pour le bâtiment on aura : une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification)).

Méthodologie; (5 oui)

Planning conforme ou délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ; aspects socio-environnementaux = oui. Total =3 oui.

Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan de localisation = 1 oui.

Présentation de l'offre. (2oui)

Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Fomban, tél : 697 97 18 25 dès publication du présent avis.

FOUMBAN le 8 Juillet 2020

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

COMMUNE DE MÉRI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020 DU 04 JUIUET 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MARKABA, DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : RP-COMMUNE, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Meri, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réfection à l'école publique de Markaba, dans la Commune de Meri, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La Maçonnerie ;
- La Menuiserie métallique ;
- La Charpente-Couverture ; et plafonnage ;
- La Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Dix Millions (10 000 000) de francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation ou présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par les Ressources Propres de la Commune de l'Exercice 2020, pour un coût estimatif TTC de **Dix Millions (10 000 000) de francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Meri, sise à la Commune de Méri

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Méri. sise à la Commune de Méri dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement ou trésor public d'une somme non. remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Dix Mille (10 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offerredigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme telles, conformes aux Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Méri, sise à la Commune de Méri au plus tard le **25 juillet 2020 à 10 heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020 DU 04 JUILLET 2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE MARKABA. DANS LA
COMMUNE DE
MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET-RESSOURCES PROPRES, EXERCICE 2020**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **Deux (02) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA** établie, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre charge des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et ou Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de ta caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compognie d'ossurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 25 juillet 2020 à 11 heures précises** dans la salle des réunions de la Commune de Méri. en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3ème étape : Evaluation des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-quatre (34) critères essentiels** sur **quarante-neuf (49)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **14 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **09 critères**.

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en **quarante-neuf sous-critères** ; de sorte que la non-obtention d'au moins **34** sur **49** entraîne l'élimination du soumissionnaire.

15. Attribution

L'Autorité Contractante (**AC**), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Méria, sise à la Commune de Méria, dès publication du présent avis.

MAROUA le 4 Juillet 2020

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 10 JUILLET 2020 RELATIF A L'ORGANISATION D'UN ATELIER
PRATIQUE SUR LES TECHNIQUES D'ACCUEIL, L'HYGIÈNE, LA QUALITÉ DE SERVICE ET LA SÉCURITÉ
DES TOURISTES À BERTOUA –RÉGION DE L'EST**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 23 320 10 320015 6187

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National ouvert en Procédure d'Urgence pour l'organisation d'un atelier pratique sur les techniques d'accueil, l'hygiène, la qualité de service et la sécurité des touristes à Bertoua –Région de l'Est sur financement du Budget de Fonctionnement de l'exercice 2020.

2. Consistance des prestations

L'objectif global de cet atelier est de sensibiliser et de renforcer les capacités des intervenants du secteur du tourisme et des loisirs de la Région de l'Est sur les techniques d'accueil et de l'hygiène en période de pandémie de COVID-19, la qualité de service et la sécurité des touristes en vue de l'amélioration de l'image de la destination Cameroun.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Sensibiliser les acteurs du secteur sur l'importance de l'accueil et son impact sur le développement du tourisme en général et celui du Cameroun en particulier;
- Faire connaître les qualités nécessaires pour l'accueil des touristes ou des clients en cette période de pandémie de COVID-19;
- Faire acquérir, aux séminaristes, les techniques d'accueil et de service aussi bien en hébergement qu'en restauration et loisirs;
- Imprégner les participants des techniques de gestion des déchets en milieu hôtelier, des méthodes de conservation alimentaire et des mesures préventives contre la contamination et l'empoisonnement des aliments ;
- Entretenir les séminaristes sur l'éthique et la déontologie dans les métiers de l'hôtellerie ;
- Amener les participants à mettre sur pied des stratégies de lutte contre l'insécurité dans les structures touristiques de la région de l'Est.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **dix-sept millions sept cent soixante-trois mille sept cent dix-neuf (17 763 719)**.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et/ou groupements de cabinets ayant une compétence avérée dans l'animation des ateliers de formation.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'exercice 2020, Imputation **54 23 320 10 320015 6187**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **vingt mille (20 000)** Francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard **le 05 août 2020 à 11 heures, heure locale**, sur décharge et porteront la mention :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 10 JUILLET 2020
POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER PRATIQUE SUR LES TECHNIQUES D'ACCUEIL, L'HYGIÈNE, LA
QUALITÉ DE SERVICE ET LA SÉCURITÉ DES TOURISTES À BERTOUA*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour l'exécution de cette prestation est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation. Ce délai comprend le temps nécessaire pour préparer le séminaire, animer le séminaire (deux (02) jours), pour produire la documentation et le temps pour le Maître d'Ouvrage d'apprécier les différents rapports qui seront soumis à son évaluation dans le cadre de ce marché.

L'atelier sera organisé à Bertoua, département du Lom et Djerem, région de l'Est.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent mille (300 000)** Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres pourra être rejetée. Plus précisément, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requis doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent appel d'offres entraîne le rejet immédiat de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 05 août 2020 à partir de 12 heures locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé ;
- A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance de leur offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
3. Pièce falsifiée ou scannée (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
4. Fausse déclaration ;
5. Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière ;
6. Non-respect du profil du Chef de Mission (avoir une note inférieure à 5/8 pour le chef de mission) ;
7. Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
8. Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

Les critères essentiels

N°	CRITERE	NOTE (en points)
1	Capacité financière	/5
2	Références du Bureau d'Etudes	/27
3	Compréhension des Termes de Références	/5
4	Méthodologie et planning d'exécution de la mission	/20
5	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	/35
6	Matériels et équipements	/5
7	Présentation générale de l'offre	/3

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la note finale est celle la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 210, 2^{ème} étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 10 Juillet 2020

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10 /DAONO/C-PM/SG/SM/CIPM/2020 DU 02/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS :PISTE : 1- CARREFOUR LEKAN - CARREFOUR M. SAKIO, LONGUEUR 2,1KM ;PISTE : 2 - CHEFFERIE SUPERIEUR BAMENDOU - PETIT CARREFOUR MAGNITO, LONGUEUR 4,6 KM ;PISTE : 3- TRIBUNE DE PENKA - MICHEL - ANCIEN KINDER HOUSE LONGUEUR 1,2 KM.EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la COMMUNE DE PENKA-MICHEL, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

SERIE 100 - INSTALLATION DE CHANTIER

TM 001 : Installation de chantier

TM : Amené et repli Matériel du transport

TM03 : Etude et Production des documents (projet d'exécution plan de récolement)

SERIE 200 - TERRASSEMENT DE LA CHAUSSEE

TMIOI : Débroussaillage

TM 108 : Remblais provenant d'emprunt

TM 112 : Reprofilage compactage y compris création des fossés et exutoires

TM : Déroctage

SERIE 300 - ASSAINISSEMENT-DRAINAGE

TM301 : Curage des ouvrages existant (buse, ponts et dalot)

TM 307 a : Fourniture et pose de buses métalliques F800

TM 309a : Puisard en maçonnerie de moellons pour buse F800

TM 310 a : Tête en maçonnerie de moellons pour buse FS'O

TM 501 c : Réflexion Garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier)

La prise en compte de la protection de l'environnement i

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 27 700 000 FCFA

4. Allotissement

Le délai maximum d'exécution des travaux est indiqué dans le tableau ci-dessous et tient compte les périodes de pluies. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINTP 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Penka-Michel.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général, tle la Mairie de Penka -Michel sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Penka - Michel d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de Cinquante mille (50 000) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Penka-Michel au plus tard le **23/07/2020 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° °-10-/DAONO/C-PM/SG/SiVI/CIPM/2020 DU 02/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUS :
PISTE : 1- CARREFOUR LEKAN - CARREFOUR M. SAKIO, longueur 2,1 Km ;
PISTE : 2 - CHEFFERIE SUPERIEUR BAMENDOU - PETIT CA-^REFOUR MAGNITO, longueur 4,6 Km;
PISTE : 3- TRIBUNE DE PENKA - MICHEL - ANCIEN KINDER HOUSE longueur 1,2 Km.
En procédure d'urgence
Financement : BIP MINTP 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de 03 mois et tient compte les périodes de pluies. Cedélai court à compter de la datede notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de francs 554 000 CFA , délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Souspréfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives,des offres techniques et financières aura lieu le **23/07/2020 à 10 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés sis à la salle des actes de la Mairie de Penka - Michel.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes ;

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume1)

- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix .

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins dissante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général du Maire de la Commune de Penka - Michel.

PENKA-MICHEL le 2 Juillet 2020

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/DAONO/C-PM/SG/SM/CIPM/20 DU 02/07/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-APRÈS DANS LES ARRONDISSEMENTS DE PENKA MICHEL ET DE NKONG-NI, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020, LIGNE FONDS ROUTIER.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes pour l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Penka - Michel, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement par entretien périodique de certains tronçons de routes communales dans les Arrondissements de Penka Michel et de Nkong-NI, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'aménagement par entretien périodique des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Oeuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier
- Amenée et Repli du matériel
- Débroussaillage
- Abattage d'arbres
- Déblai ordinaire mis en dépôt
- Déblai rocheux mis en dépôt
- Déblai mis en remblais
- Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt
- Mise en forme de la plate forme
- Reprofilage rapide
- Reprofilage/compactage
- Curage et remise en forme des fossés en terre existants et exutoires
- Couche de roulement en graveleux latéritique
- Curage des buses (Ø?1,5m) et des dalots (Ø ? 1,5m)
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm S
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 1000 mm
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 1000 mm
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm
- Tête de buse en maçonnerie Ø 1000 mm
- Enrochements
- Barbacanes
- Fouilles en terrain ordinaire ou lit de rivière
- Remblai contigu aux ouvrages
- Maçonnerie de moellons
- Bétonde propreté dosé à 150 kg/m3
- Béton dosé à 350 kg/m3
- poutre IPE 360
- entretoise IPE 250
- Coffrage soigné en bois
- Gargouilles
- Curage de ponts et ponceaux
- Etudes géotechniques et d'exécution
- Garde corps mixte (Poteau en béton et tuyau en acier galvanisé)
- Panneau de signalisation de type AB
- Balises en bois
- Balises en béton armé préfabriqué
- Construction de barrière de pluie
- Peinture anti - corrosive
- Peinture à huile
- Gestion de barrière de pluies

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC de 138 042 429 FCFA

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2020, Ligne Fonds Routier pour un MontantTTC de 138 042 429 FCFA

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat Général de la Commune de Penka - Michel,

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté ou retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du Secrétariat Général de la Commune de Penka - Michel, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Penka- Michel d'une somme non remboursable de deux-cent mille (200 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, Au Secrétariat Général de la Commune de Penka - Michel au plus tard le **23/07/2020 à 09 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 11/DAONO/C-PM/SG/SM/CIPM/20 DU 02/07/2020
En procédure Normale pour l'exécution des travaux d'entretien des tronçons de routes communales (12.9
km) dans la Région de l'ouest. Département de la Menoua.
FINANCEMENT : BIP MINTP, Exercices 2020, Ligne Fonds Routier
« À n'ouvrir qu'en séance de dépuMiement «**

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 06 (Six) mois calerJaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux,.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour le lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA'de ladite garantie est de Deux millions sept cent soixante-dix mille (2 770 000) de FCFA

NB Tout soumissionnaire postulant, devra produire que la caution correspondante au lot.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **23/07/2020 dès 10 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Penka - Michel.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)^{^^}
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3)

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier,

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 23 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 13 critères ;
- c) La Visite des lieux sur 02 critères.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat de la Commune de Penka Michel.

PENKA-MICHEL le 2 Juillet 2020

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12- /AONO/C-PM/SG/SM/CIPM/20 DU 02/07/2020 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES CI-DESSOUSPISTE:1 CARREFOUR DOUMBOUO • CARREFOUR TEGWEFFO • ECOLE PUBLIQUE MEKIÀ • CARREFOUR BUEA ..4,3 KMPISTE: 2 CARREFOUR BALEFOCK • CARREFOUR MIYA - ANTENNE BALEFOCK 5,1 KMPISTE: 3 CARREFOUR MIYA • PONT MASSA • BARRIERE DE PLUIE FOMOPEA 1,7KMPISTE: 4 CARREFOUR MIYA - PONT NOCK 0,9 KMPISTE: 5 PONT MASSA •RIVIERE FO'O MINIERE : 0,9 KM TOTAL 12,9KMDANS LES ARRONDISSEMENTS DE PENKA MICHEL ET DE NKONG-NI, DÉPARTEMENT DE LA MENOUA, RÉGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2020, LIGNE FONDS ROUTIER.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des routes pour l'exercice 2020, le Maire de la Commune de PENKA MICHEL, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement par entretien périodique de certains tronçons de route dans la commune de Penka-Michel, Département de la Menoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental travaux d'entretien des tronçons de routes communales (12,9km) dans la Région de l'ouest. Département de la Menoua.

Le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en oeuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récollement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel de 6 902 121 FCFA

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'études techniques et groupements de Bureaux d'études pour la réalisation des études et/ou du contrôle des travaux de construction et/ou de réhabilitation de certaines routes ou autoroutes ou certains ouvrages d'art pour le Maire de la Commune de PENKA MICHEL, Maître d'Ouvrage

5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public, MINTP, Exercices 2020, Ligne Fonds Routier pour on Montant de 6 902 121 FCFA

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du Secrétariat Général de la Commune de PENKA MICHEL

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du Secrétariat Général de la Commune de PENKA MICHEL, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de PENKA

MICHEL d'une somme non remboursable de vingt-cinq milles (25 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés. Au Secrétariat Général de la Commune de PENKA MICHEL, au plus tard le **23/07/2020 à 09 heures**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 12/DAONO/C-PM/SG/SM/CIPM/20 DU-02/07/2020 Pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien des tronçons de routes communales dans les Arrondissements de Penka Michel et de Nkong-Ni, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

FINANCEMENT : BIP MINTP, Exercices 2020, Ligne Fonds Routier.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de 06 (six) mois la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à Cent trente huit mille (138 000) de francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des Offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **23/07/2020 dès 10 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de PENKA MICHEL.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)

- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1: Critères éliminatoires :

- 1 Dossiers administratif, technique et financier inc 'împiets ;
- 2 Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- 3 Note technique Inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- 4 Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- 5 Absence d'un prix unitaire quantifié

2 : Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 40 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur 40 points;
- c) Références du BET: sur 20 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

NM= MMdxIOO/ MS

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N(note technico-financière) suivant la formule ci-après $N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours a partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat de la Commune de PENKA MICHEL au tel : 677 40 87 70.

PENKA-MICHEL le 2 Juillet 2020

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 024/20/DCO/SDCC/CIPM DU 03 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES SPECIFIQUES DU CONDENSEUR (MCC) 80"X 54" DES USINES D'EGREPAGE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de pièces spécifiques du condenseur (MCC) 80"X54" des usines d'égrenage de la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de pièces spécifiques du condenseur (MCC) 80"X54" des usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de 70 000 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 23/07/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 024/20/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES SPECIFIQUES DU CONDENSEUR (MCC) 80"X 54" DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

La fourniture sera livrée au magasin transit SODECOTON à Garoua II, dans un délai de 60 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 15/04/2020 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 24/20/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES SPECIFIQUES DU CONDENSEUR (MCC) 80"X 54" DES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 024/07/2020 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire, dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 3 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE D'ATOK

AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION N° 07/DC/C/SG/CIPM/ATOK/2020 DU 01 JUIN 2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIELELECTRONIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT- NYONG, REGION DE L'EST

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la Convention entre le FEICOM et la Commune d'ATOK, le Maire de la Commune maître d'ouvrage lance pour le compte de ladite commune une consultation pour une demande de cotation pour l'équipement de l'Hotel de ville en mobilier de bureau et matériel électronique de l'Hôtel de Ville de la Commune d'Atok, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est. La présente consultation a pour objet de solliciter des offres de fourniture et d'installation de mobilier de bureau et de matériel électronique pour l'Hotel de ville de la Commune d'Atok, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation sont définies dans les termes de références de cette consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (trente millions) francs CFA

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de condition à toute les entreprises de droit camerounaise spécialisées dans les fourniture et matériel de bureau installé au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent dossier de consultation, seront financées par le budget FEICOM/ Commune d'ATOK.

7. Consultation du Dossier

LES DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE CONSULTE AUX HEURES OUVRABLE DES PUBLICATION DU PRESENT AVIS A LA MAIRE D'ATOK

8. Acquisition du Dossier

LES DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE RETIRES AUX HEURES OUVRABLE DES PUBLICATION DU PRESENT AVIS A LA RECETTE MUNICIPALE D'ATOK DUN SOMME NON RAMBOUSABLE DE 50 000

9. Remises des offres

Les offres du soumissionnaire rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont (01) original et six, copies marquées comme tels seront remises au plus tard le 29 Juillet 2020 à 10 heures, heure locale à la Mairie d'ATOK et devront porter la mention :

**07/DC/DC/C/SG/CIPM/2020 DU 01 JUIN 2020
POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET EN MATERIEL
ELECTRONIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ATOK,
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le dossier de consultation d'un montant de six cent mille (600 000) francs ; délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé de finance il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel, toutes taxes comprises (TTC) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de demande de cotation. A cet effet, toute offre incomplète conformément aux stipulations du Règlement de la consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de caution de soumission. Les offres parvenues après la date limite de dépôt ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **29 juillet 2020 à 11 heures** précises dans la salle des actes de l'Hôtel de ville d'ATOK, par la Commission Interne de passation des marchés publics de la commune d'Atok. Les soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- -Absence de la caution de soumission ;
- -Dossier administratif non conforme à plus de 48h ;
- -Note d'évaluation inférieure à 7/10 ;
- -Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- -La non-exécution d'un marché antérieur

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier de cotation et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de l'ouverture des plis.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la mairie de la commune d'Atok.

ATOK le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE DE MOKOLO

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION 018/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (LAEB) DE MOKOLO; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGAREGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 197 02 641356 6114

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de réexécution du Budget de l'année 2020, le Maire de la Commune de Mokolo, Maître d'ouvrage lance un avis de consultation pour la fourniture des matériels pédagogiques scolaires aux Ecoles Publiques Primaires relevant de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Mokolo (IAEB), Département du Mayo-Tsanaga, Région de CExtrême-Nord,

2. Consistance des prestations

Les prestations sont relatives à la fourniture des matériels pédagogiques scolaires.

3. Cout Prévisionnel

- Lot N°1 Fournitures des Matériels didactiques et des bureaux aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 13.645.157 FCFA
 - Lot N°2 Fournitures des Kits d'Hygiène aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 11.499.808 FCFA
 - Lot N°3 Fournitures des Matérielles pharmacies aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 11.499.808 FCFA
- Total 71 306 500

4. Allotissement

- Lot N°1 Fournitures des Matériels didactiques et des bureaux aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo
- Lot N°2 Fournitures des Kits d'Hygiène aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo
- Lot N°3 Fournitures des Matérielles pharmacies aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises agréées de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des fournitures des matériels pédagogiques scolaires (paquet minimum), totalisant un chiffre d'affaire avéré suivant le lot suivant les lots ci-après :

- Lot N°1 : Chiffre d'affaire d'au moins 50 000 000 (cinquante millions) FCFA dans les deux dernières années dans le domaine de fourniture des matériels pédagogiques (Paquet minimum).
- Lot N°2 : Chiffre d'affaire d'au moins 20 000 000 (vingt millions) FCFA dans les deux dernières années dans le domaine de fournitures et Kit d'hygiène.

Lot N°3 ; Avoir l'agrément du Ministère de la santé ,

Par le présent avis de consultation, les prestataires Intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, des informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier,

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget D'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base. Année 2020, pour un coût estimatif de Soixante Onze Millions Trois cent six mille Cinq Cents (71 306 500) francs CFA TTC répartie en trois lots comme suit ;

- Lot N°1 Fournitures des Matériels didactiques et des bureaux aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 13.645.157 FCFA
 - Lot N°2 Fournitures des Kits d'Hygiène aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 11.499.808 FCFA
 - Lot N°3 Fournitures des Matérielles pharmacies aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 11.499.808 FCFA
- Total 71 306 500

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le Maître d'ouvrage invite les fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises, à consulter et à retirer aux heures ouvrables le dossier de cotation dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de soixante mille (60.000) francs CFA non remboursable auprès de la Recette Municipale de Mokolo.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telle, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mokolo. Autorité Contractante, au plus tard le 27/07/2020 à 11 heures, heure locale et portant la mention suivante:

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION 018/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES RELEVANT DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE MOKOLO; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGAREGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2020 IMPUTATION

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres»

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures est de deux (02) mois. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les inévitables et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 8 du DC, d'un montant de:

Lot N°1 Fournitures des Matériels didactiques et des bureaux aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 46.161.534 FCF pour une caution de 923.231 (NEUF CENT VINGT TROIS MILLE DEUX CENT TRENTE UN) FRANCS CFA

- Lot N°2 Fournitures des Kits d'Hygiène aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 13.645.157 FCFA pour une caution de DEUX CENT TRENTE UN) FRANCS CFA 272.903 (DEUX CENT SOIXANTE DOUZE MILLE CENT CINQUANTE SEPT) FRANCS CFA

- Lot N°3 Fournitures des Matérielles pharmacies aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 11.499.808 FCFA pour une caution de 229 996 (DEUX CENT VINGT NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE) FRANCS CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 8 du DC, d'un montant de:

Lot N°1 Fournitures des Matériels didactiques et des bureaux aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 46.161.534 FCF pour une caution de 923.231 (NEUF CENT VINGT TROIS MILLE DEUX CENT TRENTE UN) FRANCS CFA

- Lot N°2 Fournitures des Kits d'Hygiène aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 13.645.157 FCFA pour une caution de DEUX CENT TRENTE UN) FRANCS CFA 272.903 (DEUX CENT SOIXANTE DOUZE MILLE CENT CINQUANTE SEPT) FRANCS CFA

- Lot N°3 Fournitures des Matérielles pharmacies aux Etablissements Publics Primaires de L'Arrondissement de Mokolo 11.499.808 FCFA pour une caution de 229 996 (DEUX CENT VINGT NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE) FRANCS CFA.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administratives, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la cotation.

Elles devront obligatoirement être encours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

NB : 1. Aucun soumissionnaire ne doit bénéficier de plus d'un lot

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 27/07/2020 à 11 heures précises dans la salle des délibérations de la Mokolo, en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux (02) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2ème étape : Evaluation des expériences similaires ;

3ème étape : Vérification des offres financières des prestataires et dont les offres ont été reconnues administrativement conformes

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1- Pièces administratives

a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

c) Absence de caution de soumission

d) absence des expériences dans la fourniture des matériels pédagogique (paquet minimum) ;

13.1.2-Justificatifs des précédentes prestations

a) Fausse déclaration,

b) Documents falsifiés ou scannés ;

13.1.3- Offre financière

a) Offre financière incomplète.

b) Pièces non conformes ;

d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mokolo. Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quinze jours, à compter de la date fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous (es jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat général de la Commune de Mokolo

MOKOLO le 11 Juillet 2020

Le MAIRE

VOHOD DEGUIME

COMMUNE DE MOKOLO

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 020/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE 4X4 PICK-UP A LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 -100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Commune de Mokoio en vue d'assurer le fonctionnement de ses services et le suivi des investissements effectués dans les différentes localités, envisage par la procédure cTune consultation doter la Commune d'un véhicule P1CK~UP 4x4.

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente Consultation consiste à l'achat, au transport et à la livraison à la Commune de Mokolo du véhicule sus visé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente fourniture est de 30 000 000 (Trente millions) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

Les exigences en matière de qualification sont:

- a) avoir effectué des livraisons de véhicules en général d'un montant financier moyen annuel (chiffre d'affaires) au cours des trois dernières années, correspondant à au moins deux (2) fois la somme du montant du marché sollicité ou présenter une attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de soixante millions (60 000 000) de Francs CFA/HT.
- b) disposer d'un agrément ou être concessionnaire.
- d) avoir une expérience de fournisseur principal dans le domaine de vente des véhicules correspondant à au moins deux (2) marchés de fournitures de même nature et complexité que celles spécifiées dans les spécifications techniques, au cours des trois (03) dernières années ;

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget Communal, exercice 2020, ligne 222 -100.

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le Maître d'ouvrage invite les fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises, à consulter et à retirer aux heures ouvrables le dossier de cotation dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de quarante mille (40.000) francs CFA non remboursable auprès de la Recette Municipale de Mokolo.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telle, conformes aux prescriptions du Dossier de consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mokolo. Autorité Contractante, au plus tard le 27/07/2020 à 11 heures, heure locale et portant la mention suivante:

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 020/AC/C-MOK /CIPM/AG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE 4X4 PICK-UP A LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2020

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2020 IMPUTATION

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres»

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Colation est fixé à deux (2) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, d'un montant de Six cent mille (600 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DC, d'un montant de Six cent mille (600 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 27/07/2020 à heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux (02) étapes :

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire et référence de l'entreprise.
- 2^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues qualifiées administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 ; Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes :
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Absence de la caution de soumission

12.1.2 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mokolo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier de consultation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres,

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du chef service des marchés auprès de la Commune de Mokolo

MOKOLO le 7 Juillet 2020

Le MAIRE

VOHOD DEGUIME

COMMUNE DE MOKOLO

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 019/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE GROUPE II A DE MOKOLO. ARRONDISSEMENT DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 197 02 641356 2279 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'année 2020, le Maire de la Commune de Mokolo. Maître d'ouvrage lance un avis de consultation pour l'acquisition des équipements dans le cadre de l'éducation inclusive à l'Ecole Publique Annexe Groupe II A de MOKOLO. Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Exirême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont relatives à la fourniture des équipements dans le cadre de rééducation Inclusive.

3. Cout Prévisionnel

Coût estimatif de Cinq Millions (5.000.000) defrancis CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participaiton à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés ou groupement d'entreprises agréées de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des Fournitures des Matériels Pédagogiques Scolaires el remplissant les conditions prévues par la Réglementation en Vigueur. Par le présent avis de consultation, tes prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le Budget D'investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Année 2020, pour un coût estimatif de Cinq Millions (5.000.000) de francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Dés publication du présent avis, la cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général, ou du Chef Service des Marchés de la Commune de Mokolo

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de cotaUon peut être obtenu au secrétariat Général, ou auprès du Secrétariat du Maître d'Ouvrage de la Commune de Mokoto, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Soixante mille (10 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, conformes aux prescriptions de l'avis de la cotation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, au Kès du Secrétariat Générale de (a Commune de Mokolo, au plus tard le 27/07/2020 à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 019/AC/C-MOK/CIPM/AG/2020 DU 07/07/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE GROUPE II A DE MOKOLO. ARROND

Financement : BIP DU MINEDUB 2020,
imputation : 54 15 197 02 641356 2279 426

A « N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures est de deux (02) mois. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de ta cotation, d'un montant de : CENT MILLE (100.000) FRANCS CFA.

Ce montant de caution de soumission est valable pendant quatorze (14) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 8 de ta cotation, d'un montant de : CENT MILLE (100.000) FRANCS CFA.

Ce montant de caution de soumission est valable pendant quatorze (14) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administratives, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la cotation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 27/07/2020 à 11 heures précises dans la salle des délibérations de la Mokolo, en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures est de deux (02) mois. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations, date de signature de votre contrat.

13- Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en deux (02) étapes :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque

Soumissionnaire :

2^{ème} étape : Vérification des offres financières des prestataires et dont les offres ont été reconnues administrativement conformes

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1- Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) absence de caution ;

13.1.2-Justificatifs des précédentes prestations

- a) Fausse déclaration,
- b) Documents falsifiés ou scannés ;

13.1.3- Offre financière

- a) Offre financière incomplète.
- b) Pièces non conformes ;
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mokolo, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évalué la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la colation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quinze jours, à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat général de la Commune de Mokolo.

MOKOLO le 7 Juillet 2020

Le MAIRE

VOHOD DEGUIME

COMMUNE DE BOT-MAKAK

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/CIPM/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE NKOL-KLOUM ET ACHEVEMENT DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MAKING, HENGUEGUE ET MANDJOCK DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : PNDP (IDA III) ET COMMUNE DE BOT-MAKAK

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Bot Makak, (**Maitre d'Ouvrage**), à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'**Hydraulique**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

PNDP (IDA III) et Commune de BOT-MAKAK

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation doit être retiré **gratuitement** à la **Commune de Bot Makak (Service Technique de la Commune Tel : 699 364 059)**, et la version électronique peut être retirée à la **Cellule Régionale de Coordination du PNDP Centre sis à Bastos en face Ecole Internaional le Flamboyant** à partir du **13 Juillet 2020**, pendant les jours ouvrables, entre **8 heures 00** et **15 heures 30mm**, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

-Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de Bot-Makak **au plus tard le 04 Aout 2020 à 12 heures précises** contre décharge

-L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/CIPM/2020 DU 13 Juillet 2020

Pour les travaux de construction d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine dans la localité de Nkok-loum et achèvement de trois (03) forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Making, Henguegue et Mandjock dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en lot unique.

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au

soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 04 Aout 2020, à 12 heures 00 mm
Lieu de dépôt	Secrétariat du Maire de la Commune de Bot-Makak

6. Delai de Livraison

90 jours

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bot-Makak** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**, à la date, heure et adresse précisées dans la Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 04 Aout 2020, à 13 heures 00 mm
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Réunion de la CIPM de Bot-Makak

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

8. Critères d'évaluation

Criteres eliminatoires

a) Prestataire non enregistré

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;

b) Prestataire de la liste restreinte

- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;

YAOUNDE le 13 Juillet 2020

Le MAIRE

NKEN NEMB Jean Pascal

COMMUNE DE MEIGANGA

CONSULTATION N°09 D/C/C-MGA/CIPM-MGA/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LA DEMANDE DE COTATION RELATIVE A L'ACQUISITION DES APPAREILLAGES DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE DE GBAKOUNGUE DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Meiganga, une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition des appareillages dans le cadre de l'éducation inclusive à l'Ecole Publique Annexe de GBAKOUNGUE dans la Commune de Meiganga.

2. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **5 000 000 (Cinq millions) francs CFA**.

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), Exercice 2020.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Meiganga (bureau du Secrétaire Général), dès publication de la présente consultation, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Meiganga.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2020 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Meiganga (Secrétariat Général), au plus tard **le 05 AOUT 2020 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/C-MGA/CIPM-MGA/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LA DEMANDE DE COTATION RELATIVE A L'ACQUISITION DES APPAREILLAGES DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE ANNEXE DE GBAKOUNGUE DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE VEPOUILLEMENT »*

7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation objet du présent appel d'offres est de **quarante-cinq (45) jours**.

8. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Les offres comprendront les pièces suivantes :

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée au tarif en vigueur;
- une attestation de non redevance fiscale
- un certificat de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ; .
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire (banque de 1er ordre);
- Un cautionnement provisoire déjyré par une banque de U' ordre ou une compagnie d'assurance agréée d'un montant de FCFA 100 000 (cent mille) valable pendant 90 jours au-delà de la date limite de recevabilité des offres ;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

NB: Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par Vautorité compétente des administrations concernées.

Les offres comprendront en plus :

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les descriptions techniques et détaillées des articles proposés ;
- Le bordereau des prix unitaires paraphé à chaque page et signé à la dernière;
- Le devis quantitatif et estimatif signé à la dernière;
- Le Projet de lettre-commande ;
- Les Références du Soumissionnaire dans des réalisations similaires ;
- Le Service Après-Vente
- La grille de notation des offres. '

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Meiganga, en piésence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu le **05 Aout 2020 à 15 heures** précises à la Salle de réunion de la DDMINEPAT MBERE à Meiganga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans Tordre suivant ;

- examen de la conformité des pièces administratives et financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- vérification des opérations arithmétiques, en utilisant lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- élaboration d'un tableau de comparaison des offres.

PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce de l'offre à l'exception des références du soumissionnaire dans les réalisations similaires ;
- Caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou non conforme ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la irioins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendpit une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Meiganga ;
Secrétariat Général Téléphone : 693 86 33 33

MEIGANGA le 13 Juillet 2020

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°013/DC/AC/CIPM-CMNE-TLM/BEC/2020 DU 01/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOFIDE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020. le Maire de la Commune de Touloum, Autorité Contractante, lance pour son propre compte. Maître d'Ouvrage, un avis de Consultation pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe et de trois (03) salles de classe à l'école publique de Kofidé.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Maçonnerie-Elévation-Revêtement ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie Bois-Métallique ;
- Peinture ;
- Plomberie Sanitaire ;
- Electricité.

3. Cout Prévisionnel

9 693 000 (Neuf millions six cent quatre-vingt treize mille) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 sur la ligne d'Imputation Budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20.000) francs CFA** . payable à la recette municipale de Touloum.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de TOULOUM contre récépissé, au plus tard le **21/07/2020 à 10 heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°013/DC/AC/CIPM-CMNE-TLM/BEC/2020 DU 01/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET DE TROIS (03)
SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOFIDE**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2. d'un montant de **cent quatre-vingt mille (180 000) F CFA**. valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis : **Le 21/07/2020 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis : **Commune de Touloum**

14. Critères d'évaluation

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. La Preuve de deux (02) réalisations dans le domaine de travaux de construction au montant supérieur ou égal au montant prévisionnel.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Touloum dès publication du présent avis. a Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 26/699 37 07 48 »

MAROUA le 1 Juillet 2020

Le MAIRE

MANGA BESSALA

COMMUNE DE BANGOU

A VIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C-BGOU/CIPM/2020 DU 02/07/2020 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BANGOU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BANGOU (Autorité contractante), lance pour le compte du MINEDUB une consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de BANGOU .

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : Sept millions deux cents quatre-vingt-sept mille (7 287 000) FCFA.

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget des ressources transférées du MINEDUB, exercice 2020.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Commune de BANGOU au service des marchés.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de BANGOU contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de quatorze mille (14 000) Francs cfa non remboursable payable à la recette Municipale de la commune de BANGOU.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de BANGOU contre récépissé au plus tard le **22/07/2020 à 09 heures** locales, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention ;

AVIS DE CONSULTATION

**N°01/DC/C-BGOU/CIPM/2020 du 02/07/2020 Pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de BANGOU
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de 30 (Trente) jours calendaires pour compter de la date de notification de la lettre commande,

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent quarante-cinq mille sept cent quarante (145 740;FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées ' de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **22/07/2020 à 10 heures**, locales, par la CIPM de la Commune de BANGOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat,

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de caution de soumission
- b) L'absence d'une pièce administrative non régularisée dans 48 heures.
- c) La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- d) Non-respect des descriptions techniques ;
- e) absence d'un prix quantifié ;
- f) Offre non conforme à la demande de cotation.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Mairie de BANGOU.

BANGOU le 13 Juillet 2020

Le MAIRE

SIKAPIN Paul

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/FODECC/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006 À 2019 DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE IMPUTATION BUDGETAIRE: 2020 391 01 1140010 612054

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Fonds de Développement des Filières Cacao et café (FODECC) créé par la Loi N°2004/025 du 30/12/2004 modifiant et complétant la Loi n°95/11 du 27 /07/ 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café, a été organisé par le Décret N° 2006/085 du 09 mars 2006. Le FODECC est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie de gestion. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de la commercialisation du cacao et du café ainsi que du Ministre chargé de l'agriculture et sous la tutelle financière du Ministre chargé des finances.

Le FODECC conformément à son Décret organique assure le financement et le paiement des prestations relatives :

- à l'appui et à la relance des filières cacao et café ;
- au soutien à la recherche appliquée sur ces produits et à l'amélioration de leur qualité ;
- à l'appui aux programmes de formation et d'information des opérateurs des filières cacao et café ;
- à la promotion de la transformation et de la consommation locale du cacao et du café.

Les financements mobilisés entre 2006 et 2016 pour redynamiser les filières cacao, café Arabica et café Robusta s'élèvent à plus de 37 milliards, à l'exclusion des concours directs de l'Etat à travers les ressources du Budget d'Investissement Public (BIP) et ceux des autres partenaires financiers.

Cependant on a observé entre 2005 et 2015, que la production de cacao a varié entre 140 000 tonnes en 2005 et 275 000 tonnes en 2013 (année de sa plus forte production), tandis que pour la même période de référence, une baisse a été observé pour les cafés de 150 000 tonnes à 30 000 tonnes pour la café Robusta, et de 30 000 à 5 000 tonnes pour le café Arabica.

Que dire donc, quand on sait que la vision prospective de l'Etat sur les filières cacao et café fixée dans le Plan de Relance et de Développement des Filières Cacao et Café (PRDFCC) horizon 2020, prévoit 600 000 tonnes pour le cacao, 125 000 tonnes pour le café Robusta et 35 000 tonnes pour le café Arabica.

Aussi, le FODECC fait donc publier le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'effet de l'assurer sur sa situation financière, comptable et les moyens financiers mis à la disposition des Projets ont été utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été octroyés de façon efficace et efficiente.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Cabinets d'Etudes ou d'audit de droit camerounais devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation de l'audit technique du FODECC sur les exercices budgétaires : 2006-2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

3. Consistance des prestations

La mission consiste à :

De façon générale :

Mettre à la disposition de la hiérarchie ainsi que tous les acteurs des filières Cacao et Café des informations lui permettant de mieux apprécier la qualité de la gestion des fonds alloués au financement des projets FODECC et dans les Projets de son Portefeuille. Ces informations permettront d'apprécier l'efficacité des entités suscitées impliquées dans le développement et la relance des filières Cacao/Café.

De façon spécifique :

- Relire et analyser la pertinence des conventions ;
- Vérifier la pertinence de la formulation et de la consistance des conventions signées avec les ordonnateurs techniques ;
- Vérifier la cohérence et la conformité des projets des ordonnateurs par rapport aux objectifs du plan de relance et de développement des filières Cacao et Café horizon 2020 ;
- Apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires pour l'ensemble des projets du portefeuille FODECC ;
- Apprécier la conformité technique des réalisations par rapport aux exigences de chaque projet « documents, projet, convention, avenants aux conventions, cahiers de charges ;
- Vérifier la satisfaction de l'encadrement par les ordonnateurs, de la stratégie de mise en œuvre et les critères de sélection des bénéficiaires des interventions des projets ;
- Examiner l'encadrement des projets par les ordonnateurs techniques ;
- Analyser la cohérence et l'harmonisation des interventions dans les filières ;
- Questionner la pertinence des objectifs de chaque projet ;
- Évaluer les missions techniques assignées à l'Administration du FODECC.

La présente mission couvre les exercices 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 du FODECC dans les huit (08) bassins de production cacao et café notamment : Adamaoua, Centre, Est, Littoral, Nord-Ouest, Ouest, Sud et Sud-Ouest.

4. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café. Exercice 2020. Imputation budgétaire : 2020 391 01 114 00 10 61 20 54.

5. Remises des offres

Les Dossiers de Manifestation d'intérêts, paraphés rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, devront parvenir sous plis fermé au plus tard le **24 juillet 2020** à 10h au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2^{ème} étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 dès publication du présent Avis,

Avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/FODECC/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LA PREQUALIFICATION DE CABINETS POUR L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006 à 2019 DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE »

6. Composition du dossier

Le dossier de candidature sera présenté comme suit :

Une première enveloppe dite « **enveloppe (A) : PIÈCES ADMINISTRATIVES** » contiendra les documents ci-après :

1. Une lettre de Déclaration de manifestation d'intérêt signée, datée et timbrée faisant apparaître la raison sociale du candidat, l'adresse du siège social et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;
2. Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première instance du domicile du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des Offres ;
3. L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
4. Une copie de l'attestation de non redevance ;
5. L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.

NB : Toutes les pièces fiscales originaux ou copies certifiées conformes, devront être datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours.

1.2. Une deuxième enveloppe dite « **enveloppe (B) : OFFRE TECHNIQUE** » contiendra :

- Les Cv des personnels clés
- Les photocopies des diplômes demandés ;
- Une attestation de disponibilité signée sur l'honneur de l'expert.
- Une autorisation de vérification des déclarations et références adressée à l'Administrateur du FODECC signée et datée du représentant dûment mandaté par le Cabinet d'Études ou d'audit.

Le Cabinet fournira une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation des objectifs du projet.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de l'étude est le suivant :

Consultant 1 : Chef de mission : Expert-auditeur

Qualifications requises

Diplôme post universitaire (au moins Bac + 5) en Agroéconomie, Agriculture Agronomie ou Économiste,

? Jouir d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans ;

? Avoir participé au moins à cinq (05) missions d'audit et/ ou de mise en oeuvre des projets à vocation de développement agricole , dans des organisations internationales et publiques ;

? Avoir participé au moins à deux (02) missions d'audit dans les projets des filières cacao et café ;

? Avoir une parfaite connaissance du management au sein des organisations multiculturelles et/ou entreprises privées internationales spécialisées dans les Réformes Institutionnelles d'Administration Publiques ou parapubliques, dans la mise en oeuvre des projets de réorganisation ou de restructuration publiques, de renforcement des capacités de gestion au niveau du management et des ressources humaines.

Consultant 2- Ingénieur-statisticien et économiste

Titulaire d'un BAC+4 au moins en statistique ou en économie ;

Qualifications requises

? Parfaite connaissance du français et de l'anglais ;

? Jouir d'une expérience d'au moins huit (08) ans dans la collecte, le traitement et l'analyse des données ;

? Avoir participé à au moins deux (02) missions d'audit technique dans les programmes ou projets de développement et EPA ;

? Avoir une bonne maîtrise des logiciels de traitement et d'analyse des données.

Consultant 3-Ingénieur Agronome vocation cacao et café (02 postes)

Qualifications requises

Diplômé en Agronomie ou autre Diplôme d'Études Supérieures dans un domaine en rapport avec la présente prestation (au moins Bac + 5)

? Parfaite connaissance du français et/ou de l'anglais

? Jouir d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la recherche et/ou du développement agricole avec deux (02) projets relatifs à la relance de la production cacaoyère / caféières ;

? Avoir minimum un (01) projet dans la recherche appliquée sur les plantes stimulantes, la génétique et la production des semences sélectionnées, la multiplication des plants de cacao/café, la sélection variétale ainsi que l'analyse et l'évaluation participative des Projets de développement.

Consultant 4-ingénieur informaticien

Qualifications requises

Diplômé (au moins Bac +3) en informatique, spécialité système d'information

? Avoir une parfaite connaissance du français et de l'anglais ;

? Avoir une expérience avérée en communication, mise en place et suivi du système d'information et plan média ;

? Au minimum deux (02) projets dans la conception de solution IT au niveau organisationnel (cloud, système ERP, messagerie, communication, réseau, définition matériel Hardware), pour conseil de solution hardware et software dans la stratégie IT à développer pour des entreprises de type particulier à l'instar du FODECC travaillant dans un contexte de type gouvernemental ;

? Au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle dont deux (02) missions dans la mise en œuvre des projets d'audit des systèmes Informatiques et renforcement des capacités IT pour les sociétés privées et des sociétés gouvernementales ou parapubliques.

Consultant 5- Ingénieur des Travaux de Génie Rural

Qualifications requises

Au moins Bac +5 en Génie-Rural

? Avoir une bonne connaissance en cartographie et SIG ;

? Parfaite connaissance du français et/ou l'anglais ;

? Justifier d'une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (05) ans avec deux(02) projets dans l'audit technique des ouvrages et évaluation des projets de développement.

Les références du cabinet

- Le cabinet d'études ou d'audit produira la liste de ses références relatives aux prestations dans le domaine ;
- Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence relative devra être justifiée par le procès verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des premières et dernière pages du contrat enregistrée y afférent et le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.

Le Candidat présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations relatives à l'ouvrage concerné et portant sur le Maître d'Ouvrage, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet.

Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat donnera la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place et notamment :

- La liste des moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, GPS ...etc.) à mettre à la disposition des personnels (fournir les copies certifiées des cartes grises et les factures des fournisseurs) ;
- La liste des équipements informatique et bureautique présents au siège (fournir les factures des fournisseurs) ;

7. Critères d'évaluation

N.B. :

Critères éliminatoires

- a) La non-réalisation des prestations dans un délai de 48h après ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif non conforme ou absence de réalisation des prestations ; ou fournir les garanties d'une éventuelle location de certains matériels roulants ou techniques
- b) Note technique inférieure à 80% ;
- c) Fausse déclaration ou fausses références ;
- d) L'absence de l'autorisation de vérification des déclarations et références adressée à l'Administrateur du FODECC signée et datée du représentant dûment mandaté par le Cabinet d'Etudes ou d'audit.

Critères essentiels:

- a) Présentation générale du Dossier 05 points;
- b) Présentation du profil du Cabinet 10 points ;
- c) Description sommaire de la méthodologie pour accomplir la mission 30 points;
- d) Qualification et expérience du personnel clé 55 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

1. EVALUATION

CRITERES		MAXIMUM	
Présentation de l'Offre		05	
Insertion du sommaire		1	
Insertion des intercalaires de couleur		1	
Reliure		1	
Agencement de l'Offre		1	
Lisibilité		1	
Expérience et références du Cabinet/bureau d'études		10	
En matière de conduite de mission similaire (1 point par référence avec un maximum de 5 points)		5	
En matière de gestion des projets des filières cacao et café (1 point par référence avec un maximum de 5 points)		5	
Description sommaire de la méthodologie pour accomplir la mission		30	
Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, adéquation des outils utilisés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés		20	
Organisation planification des activités		10	
Qualification et compétences techniques et professionnelles du personnel clés		55	
Chef de mission : Expert Auditeur	Bac +5 & 10 ans d'expérience à un poste similaire	05	15
	Entre 1 - 3 missions similaires	02	
	Entre 3 et 5 missions similaires	05	
	Plus de 5 missions	10	
Ingénieur statisticien économiste	Bac +5 & 08 ans d'expérience	03	08
	1 mission d'audit technique dans les programmes ou projets de développement et EPA ;	02	
	Au moins 02 missions d'audit technique dans les programmes ou projets de développement et EPA ;	03	
	Maîtrise d'au moins deux (02) logiciels de traitement et d'analyse des données.	02	

Ingénieur Agronome spécialiste café	Bac +5 & 10 ans d'expérience	03	08
	Une (01) mission relative à la relance de la production caféière	02	
	Au moins 02 missions relatives à la relance de la production cacaoyère	03	
	Au moins un (01) projet dans la recherche appliquée sur les plantes stimulantes, la génétique et la production des semences sélectionnées, la multiplication des plants de café, la sélection variétale ainsi que l'analyse et l'évaluation participative des Projets de développement	02	
Ingénieur Informaticien	Bac +3 & 10 ans d'expérience	03	08
	Au moins une (01) référence en communication, mise en place et suivi du système d'information et plan média ;	01	
	Au Moins deux (02) projets dans la conception de solution IT au niveau organisationnel (cloud, système ERP, messagerie, communication, réseau, définition matériel Hardware), pour conseil de solution hardware et software dans la stratégie IT à développer pour des entreprises	02	
	Au moins (02) missions dans la mise en œuvre des projets d'audit des systèmes Informatiques et renforcement des capacités IT pour les sociétés privées et des sociétés gouvernementales ou parapubliques.	02	
Ingénieur des Travaux de Génie Rural	Bac +5 & 05 ans d'expérience	03	08
	Une (01) référence dans l'audit technique des ouvrages et évaluation des projets de développement	02	
	Au moins deux (02) références dans l'audit technique des ouvrages et évaluation des projets de développement	03	
	Au moins une référence dans la cartographie et SIG ;	02	
Ingénieur Agronome spécialiste Cacao	Bac +5 & 10 ans d'expérience	03	08
	Une (01) mission relative à la relance de la production cacaoyère	02	
	Au moins 02 missions relatives à la relance de la production cacaoyère	03	
	Au moins un (01) projet dans la recherche appliquée sur les plantes stimulantes, la génétique et la production des semences sélectionnées, la multiplication des plants de cacao, la sélection variétale ainsi que l'analyse et l'évaluation participative des Projets de développement	02	
Score total			100

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au «Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2^{ième} étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 ».

CORRUPTION ET DENONCIATION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 13 Juillet 2020

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 027/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE
COMPLÈTE (ETUDES ET CONTRÔLE) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET
ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ AU QUARTIER OURO-TCHEDE/ZILING À MAROUA 1ER**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations unies (UNDB online) en date du 05 août 2019, et dans le Cameroon Tribune du 07 août 2019.

2. Consistance des prestations

La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif à «la Maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de voiries et d'équipements de proximité à Maroua 1er.

Les prestations d'Etudes Technique couvrent trois volets :

- Le volet Avant-Projet Sommaire (APS);
- Le volet Avant-Projet Détaillé (APD);
- Le volet d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE).

Les prestations de contrôle et de surveillance couvrent quatre volets :

- Le volet Technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries et ouvrages d'assainissement) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le contrôle et le Suivi environnemental et social en rapport avec les recommandations des PGES issues du rapport d'actualisation du rapport EIES/PAR produit par un autre consultant, le Marché de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des lignes directrices du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, l'atténuation des risques dus aux violences basées sur le genre y compris l'abus et l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel, des connaissances scientifiques de l'heure et des préoccupations exprimées par le personnel de l'entrepreneur ou du consultant et les populations pendant l'exécution des travaux. .

3. Financement

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposés en personne, soit en version physique (accompagnée de la version numérique sur clé USB en format PDF) en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies ; soit en version numérique par courrier électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard **le 29 juillet 2020, à 15 h 00, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention « Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – Maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de voiries et d'équipements de proximité à Maroua 1er ».

5. Composition du dossier

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc.). Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants (firmes) doivent avoir une bonne expérience en matière d'Etudes Techniques, de Contrôle et de Surveillance des projets travaux de voiries urbaines et ouvrages connexes de proximité avec comme atouts : les travaux de Bâtiment ; les travaux comprenant les questions de gestion environnementales et sociales. L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.

6. Critères d'évaluation

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc.). Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants (firmes) doivent avoir une bonne expérience en matière d'Etudes Techniques, de Contrôle et de Surveillance des projets travaux de voiries urbaines et ouvrages connexes de proximité avec comme atouts : les travaux de Bâtiment ; les travaux comprenant les questions de gestion environnementales et sociales. L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,
4ème étage Sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé

B.P. 615, Yaoundé- Cameroun,

Tél : (237) 242 02 97 34 / (237) 242 78 29 87/243 38 75 93

E-mail : minduh_pdue@yahoo.fr, avec copie à polessono@yahoo.fr; apangb@yahoo.fr

YAOUNDE le 7 Juillet 2020

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 026/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE
COMPLÈTE (ETUDES ET CONTRÔLE) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET
ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ À NGAOUNDÉRI 2ÈME**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations unies (UNDB online) en date du 05 août 2019, et dans le Cameroon Tribune du 07 août 2019.

2. Consistance des prestations

La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif à «la Maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de voiries et d'équipements de proximité à Ngaoundéré 2ème.

Les prestations d'Etudes Technique couvrent trois volets :

- Le volet Avant-Projet Sommaire (APS);
- Le volet Avant-Projet Détaillé (APD);
- Le volet d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE).

Les prestations de contrôle et de surveillance couvrent quatre volets :

- Le volet Technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries et ouvrages d'assainissement) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le contrôle et le Suivi environnemental et social en rapport avec les recommandations des PGES issues du rapport d'actualisation du rapport EIES/PAR produit par un autre consultant, le Marché de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des lignes directrices du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, l'atténuation des risques dus aux violences basées sur le genre y compris l'abus et l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel, des connaissances scientifiques de l'heure et des préoccupations exprimées par le personnel de l'entrepreneur ou du consultant et les populations pendant l'exécution des travaux.

3. Financement

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposés en personne, soit en version physique (accompagnée de la version numérique sur clé USB en format PDF) en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies ; soit en version numérique par courrier électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard **le 29 juillet 2020 à 15 h 00, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention « Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – Maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de voiries et d'équipements de proximité à Ngaoundéré 2eme ».

5. Composition du dossier

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc.). Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants (firmes) doivent avoir une bonne expérience en matière d'Etudes Techniques, de Contrôle et de Surveillance des projets travaux de voiries urbaines et ouvrages connexes de proximité avec comme atouts : les travaux de Bâtiment ; les travaux comprenant les questions de gestion environnementales et sociales. L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.

6. Critères d'évaluation

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualification du consultant (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,
4ème étage Sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé

B.P. 615, Yaoundé- Cameroun,

Tél : (237) 242 02 97 34 / (237) 242 78 29 87/243 38 75 93

E-mail : minduh_pdue@yahoo.fr, avec copie à polesono@yahoo.fr; apangb@yahoo.fr

YAOUNDE le 7 Juillet 2020

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°028/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) POUR L'APPUI À LA PRÉPARATION DE LA
CONVENTION PDVIR AU CONTRAT DE VILLE DE MAROUA ET DU CONTRAT DE VILLE DE KOUSSERI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations unies (UNDB online) en date du 05 août 2019, et dans le Cameroon Tribune du 07 août 2019.

2. Objet

La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif à « l'appui à la préparation de la Convention PDVIR au Contrat de ville de Maroua et du contrat de ville de Kousseri ».

3. Consistance des prestations

Les prestations portent sur deux villes avec des tâches différenciées pour chacune des villes: (i) la Réalisation des diagnostics urbain, organisationnel et financier de Kousseri qui permettront d'établir le Contrat de ville de Kousseri et la Convention d'application PDVIR puis (ii) Exploitation des résultats de l'étude de programmation au quartier Ouro Tchédé –Ziling réalisée par le Cellule Locale de Suivi (CLS) de Maroua, et réalisation de l'audit organisationnel et financier de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er où se trouve ce quartier qui permettront d'établir la Convention d'application du guichet PDVIR au Contrat de Ville de la ville de Maroua spécifiquement dédié à la l'arrondissement de Maroua 1er.

Les quartiers concernés par les investissements de proximité sont : Ouro-Tchédé Ziling dans la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er et Lacka-Sultanat dans la Commune de Kousseri.

Les règles afférentes au financement des activités de la Convention d'Application du financement du PDVIR a Maroua et la Convention d'Application du financement du PDVIR dans la ville de Kousseri sont les suivantes :

- Investissements: les investissements de proximité seront à la charge de l'Etat, à travers le Projet PDVIR, etc ;
- Entretien : les travaux d'entretien réalisés annuellement par la CAM1er et la Commune de Kousseri seront à leur charge respective ; un effort financier minimal calculé en fonction des recettes courantes de la Collectivité telles que constatées en annexe I sera requis ; un état trimestriel de réalisation sera fourni par les collectivités aux Cellules des Projets du PDVIR et du C2D;
- Gestion municipale : les actions d'appui et de renforcement (études, formation, appui communication, logistique) seront à la charge des projets ; la Collectivité prendra à sa charge la mise en œuvre des recommandations des différentes études, ainsi que la mise à disposition des agents à former et des documents nécessaires aux différents appuis.

La démarche à retenir pour la réalisation des diagnostics organisationnel et financier (Kousséri et Maroua) et urbain (dans le cas de Kousséri), sera participative. Un Comité sera mis en place par les Autorités Locales de Kousséri, par contre à Maroua, le comité de concertation d'arrondissement mis en place par le C2D sera utilisé. Ces comités auront entre autres la responsabilité d'orienter et de faciliter l'exécution de la mission; le MINH DU et les cellules de Projets y seront représentés. Le Consultant appuiera la collectivité dans l'animation des réunions d'information tout au long de l'étude. Ces réunions consisteront à informer et recueillir les orientations de la population et des Autorités sur le contenu à donner au Contrat de ville et/ou ses conventions d'application en termes d'investissement, d'entretien et de renforcement des capacités d'intervention des Collectivités. La CCP/PDVIR en liaison avec le CLS pour Maroua et UTL pour Kousséri valideront les rapports remis par le consultant après avis du Comité de Concertation.

4. Financement

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposés en personne, soit en version physique (accompagnée de la version numérique sur clé USB en format PDF) en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies ; soit en version numérique par courrier électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard **le 29 juillet 2020, à 15 h 00, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention « Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – Appui à la préparation de la Convention PDVIR au Contrat de ville de Maroua et du contrat de ville de Kousseri ».

6. Composition du dossier

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc.). Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants (firmes) doivent avoir une bonne expérience en matière d'Audit Urbain, Audit organisationnel et Financier des CTD,. L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.

7. Critères d'évaluation

Les services du consultant à réaliser sont décrites ci-après :

Commune d'Arrondissement de Maroua 1er

Les tâches à exécuter sont : (i) Le diagnostic organisationnel et financier de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er, (ii) l'exploitation de l'étude de programmation du quartier Ouro Tchédé Ziling situé dans la Commune d'Arrondissement de Maroua 1er en vue de l'établissement d'un programme d'investissements de proximité à intégrer dans le contrat de ville et convention d'application PDVIR pour Maroua ; et (iii) élaboration de la Convention d'application PDVIR pour le Contrat de Ville de Maroua (qui sera signé avec la CU en date de juillet 2020. Le consultant devra veiller à la bonne harmonisation de la Convention d'application PDVIR avec les CdV et la Convention d'application C2D signés, notamment en ce qui concerne les indicateurs, ou de formuler des recommandations pour affiner/compléter ceux de la convention d'application C2D.

Commune de Kousseri

Les tâches à exécuter sont : (i) le diagnostic urbain à l'échelle de la ville et du quartier Lacka-Sultanat, (ii) le diagnostic organisationnel et financier à l'échelle de la Commune. Les diagnostics urbains s'appuieront essentiellement sur les documents de planification existants, les visites et diagnostics de terrain, et les attentes des parties prenantes Y compris notamment les représentants des populations du quartier. Ils se focaliseront sur la préparation des volets d'investissement ciblés en priorité. L'inventaire pour la programmation des infrastructures et des équipements (IPIE) sera réalisé ultérieurement par le service technique communal de Kousseri, dans le cadre de la composante renforcement des capacités du Contrat de ville. Les services communaux bénéficieront d'un appui dont les termes de références seront rédigés dans le cadre de la présente mission.

8. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,

4ème étage Sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé

B.P. 615, Yaoundé- Cameroun,

Tél : (237) 242 02 97 34 / (237) 242 78 29 87/243 38 75 93

E-mail : minduh_pdue@yahoo.fr, avec copie à polessono@yahoo.fr; apangb@yahoo.fr

YAOUNDE le 7 Juillet 2020

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°025/ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGÉ DE LA MAITRISE D'ŒUVRE
COMPLÈTE (ETUDES ET CONTRÔLE) POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES ET
ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ À BATOURI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations unies (UNDB online) en date du 05 août 2019, et dans le Cameroon Tribune du 07 août 2019.

2. Objet

La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif à «la Maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de voiries et d'équipements de proximité à Batouri.

3. Consistance des prestations

Les prestations d'Etudes Technique couvrent trois volets :

- Le volet Avant-Projet Sommaire (APS);
- Le volet Avant-Projet Détaillé (APD);
- Le volet d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE).

Les prestations de contrôle et de surveillance couvrent quatre volets :

- Le volet Technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries et ouvrages d'assainissement) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le contrôle et le Suivi environnemental et social en rapport avec les recommandations des PGES issues du rapport d'actualisation du rapport EIES/PAR produit par un autre consultant, le Marché de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des lignes directrices du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, l'atténuation des risques dus aux violences basées sur le genre y compris l'abus et l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel, des connaissances scientifiques de l'heure et des préoccupations exprimées par le personnel de l'entrepreneur ou du consultant et les populations pendant l'exécution des travaux.

4. Financement

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposés en personne, soit en version physique (accompagnée de la version numérique sur clé USB en format PDF) en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies ; soit en version numérique par courrier électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard **le 29 juillet 2020, à 15 h 00, heure locale**. Elles doivent être transmises avec la mention « Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – Maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de voiries et d'équipements de proximité à Batouri ».

6. Composition du dossier

Les services du consultant portent sur les prestations d'études d'une part puis ceux de Contrôle et de Surveillance des travaux voiries et équipements de proximité de Batouri. Les prestations du Maître d'œuvre prévues sont libellées en diverses missions relatives aux d'Avant-Projet Sommaire, d'Avant-Projet Détaillé, d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises ; puis de Contrôle et surveillance des travaux. Elles sont regroupées en deux tranches :

- TRANCHE FERME : ETUDES AVANT-PROJET SOMMAIRE, ETUDES AVANT-PROJET DETAILLEES ET ELABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
- TRANCHE CONDITIONNELLE : CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Le programme des travaux couverts par les prestations porte essentiellement sur l'aménagement de voiries tertiaires, d'ouvrages de drainage de portée de proximité, adduction en eau, salles de classes, extension de centres de santé et de divers équipements de proximité.

7. Critères d'évaluation

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc.). Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants (firmes) doivent avoir une bonne expérience en matière d'Etudes Techniques, de Contrôle et de Surveillance des projets travaux de voiries urbaines et ouvrages connexes de proximité avec comme atouts : les travaux de Bâtiment ; les travaux comprenant les questions de gestion environnementales et sociales. L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.

8. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,
4ème étage Sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé

B.P. 615, Yaoundé- Cameroun,

Tél : (237) 242 02 97 34 / (237) 242 78 29 87/243 38 75 93

E-mail : minduh_pdue@yahoo.fr, avec copie à polessono@yahoo.fr; apangb@yahoo.fr

YAOUNDE le 7 Juillet 2020

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00019/C/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 02 AVRIL 2020 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR L'OPÉRATIONNALISATION DES CENTRES DE COLLECTE DE LAIT (TANKS À LAIT SOLAIRE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00307/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 du 08 JUILLET 2020, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
ETS BITA BP : 14748 Yaoundé	Soixante-quatorze millions neuf cent douze mille huit cent cinquante (74 912 850)	Centre de collecte de lait (CCL) du MINEPIA situés à l'Adamaoua (Tchabbal, Likok, Lokoli) et l'Extrême-Nord (Touloum, Guidiguis, Dogba)	Cent vingt (120) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

A l'expiration de ce délai, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans qu'il y ait lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième./-

YAOUNDE le 8 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N°00018/C/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 07 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020, EN VUE DU RECRUTEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE DES SERVICES EXTÉRIEURS DE GARDIENNAGE AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00306/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 du 07 juillet 2020, la société ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Sté SACOP SA, BP 6940 Yaoundé	Dix-neuf millions neuf cent soixante-seize mille sept cent soixante (19 976 760)	DAG du MINEPIA à Yaoundé	Douze (12) mois

Ladite société est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 8 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°009/C/C0B/ CIPM/ 2020 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/COB/CIPM/2020 DU 06 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) A NKOMETOU, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°009/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 08 JUILLET 2020**
Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
Lot unique	TITULAIRE: Sté France Afrique Distribution Sarl B.P. : 455 Obala Tél. : (237) 699 59 19 95 / 662 67 62 96	30 000 000 Francs CFA	30 000 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et receve

Le soumissionnaire de la Société France Afrique Distribution Sarl B.P. : 455 Obala Tél. : (237) 699 59 19 95 / 662 67 62 96, est pour *Travaux de* construction d'un Centre d'Education et d'Actions Communautaires (CEAC) à Nkometou, département de la Lékoumou pour un montant TTC en Francs CFA de Trente millions (30 000 000), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 8 Juillet 2020

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°002/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM-NG-T/2020 DU 15 MAI 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NDIAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE -TIKAR , DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM , REGION DU CENTRE .

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante),

COMMUNIQUE :

Par DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2020 DU 30/06/2020

Le résultat se présente comme suit :

N°	N° LOT	ENTREPRISES	Montant TTC
AONO		ETS WAFFI	24 994 624
N°002			

Le soumissionnaire ETS WAFFI : Tel : 695 65 30 70/699 13 19 06

Est retenu pour les travaux de construction d'un(01) bloc maternel à l'école maternelle de Nditam dans la commune de Ngambé-Tikar

La dite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

NGAMBE-TIKAR le 30 Juin 2020

Le MAIRE

BELINGA IYAWA MATHIEU

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°003/AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM-NG-T/2020 DU 15 MAI 2020 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NDITAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE -TIKAR , DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM , REGION DU CENTRE .

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante),

COMMUNIQUE :

Par **DECISION N°003/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2020 DU 30/06/2020**

Le résultat se présente comme suit :

N°	N° LOT	ENTREPRISES	Montant TTC
AONO		ETS DD&frères	19 471 770
N°003			

Le soumissionnaire ETS DD&FRERES : BP : 81 18 Yaoundé Tel : 699 53 53 53/677 71 28 54

Est retenu L'achèvement des travaux de construction du centre de santé intégré (CSI) de Nditam dans la commune de Ngambé

La dite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

NGAMBE-TIKAR le 30 Juin 2020

Le MAIRE

BELINGA IYAWA MATHIEU

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000028/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000015/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE NKOLMENYENGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 POUR UN MONTANT DE 15 300 000 F CFA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS AM & CIE	13 987 429	03 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Énergie pour l'élaboration du projet de Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /

YAOUNDE le 8 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

PRÉFECTURE DU WOURI

COMMUNIQUE N° 12/C/PRÉFET-W/2020 DU 02/06/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/CDPM-W/C19/DDEE-W/2020 DU 03/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À MANOKA. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MINES DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE Préfet du Département du Wouri communique :

Par DECISION N°12/D/ Préfet-W /2020 DU 02/06/2020 la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
	MBUNYA AND SONS ENTERPRISE B.P 465 LIMBE, TEL: 699 95 21 14	44 962 638 FCFA	04	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Préfecture du Wouri, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 2 Juillet 2020

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

PRÉFECTURE DU WOURI

COMMUNIQUE N°11/C/PRÉFET-W/2020 DU 02/06/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°09/AONO/CDPM-W/C19/DDT-W/2020 DU 03/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRANSPORTS DU WOURI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE Préfet du Département du Wouri communique :

Par DECISION N°11/D/ Préfet-W /2020 DU 02/06/2020 la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise	Montant TTC de l'attribution	Délai (mois)	Observation
AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP : 15101 DOUALA TEL : 694 96 29 90	9 380 162 FCFA	03	Adjudicataire

L'attributaire ci-dessus est invité à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Préfecture du Wouri, pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

DOUALA le 2 Juillet 2020

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°010/C/COB/ CIPM/ 2020 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIONN°002/ DC/ COB / CIPM /2020 DU 26 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°010/D/ COB/ CIPM/ 2020 DU 08 JUILLET 2020
Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
Lot unique	TITULAIRE: ETS DIMZOA ET FILS B.P. : 35160 YDE Tél. : (237) 677 66 49 31	19 000 000 Francs CFA	19 000 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire, **TITULAIRE des ETS DIMZOA ET FILS B.P. : 35160 YDE Tél. : (237) 677 66 49 31**, sont retenus pour la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum aux écoles, **dans la Commune d'Obala**, pour un montant TTC en **Francs CFA de 19 000 000** (dix-neuf millions) Francs CFA, et un **déla**i de **quinze (15) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 8 Juillet 2020

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 15/06/2020 POUR LA CONDUITE DE L'OPERATION VILLE VERTE DANS LA COMMUNE DE TIBATI FINANCEMENT : BIP 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maitre d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° **021/DM/MO/CIPM/C-TIB/2020 du 08 JUIN 2020** la Lettre Commande objet de la DC susvisée est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après:

Soumissonnaire	Montant	Délai	Observations
ETS GB SOLIDARITE	9 999 798 FCFA	02 MOIS	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans quinze (15) jours, pour l'établissement de Ladite Lettre Commande,

TIBATI le 8 Juillet 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°00000028/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO/C1 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000015/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 04 MAI 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ DE NKOLMENYENGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 POUR UN MONTANT DE 15 300 000 F CFA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres suscité, le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS AM & CIE	13 987 429	03 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Énergie pour l'élaboration du projet de Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /

YAOUNDE le 8 Juillet 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

PRÉFECTURE DU WOURI

DECISION N°11 / PRÉFET-W /2020/ DU 02/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N°09/AONO/CDPM-W/C19/DDT-W/2020 DU 03/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DU WOURI MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES TRANSPORTS DU WOURI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE Préfet du Département du Wouri,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;
Vu L'Appel d'Offres N°09/AONO/CDPM-W/C19/DDT-W/2020 du 03 Juin 2020 ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 29 Juin 2020 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

attributaire	Montant TTC	Délai (mois)
AFRICA MULTI TECHNIQUE SARL BP : 15101 DOUALA TEL : 694 96 29 90	9 380 162 FCFA	03

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 2 Juillet 2020

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00306/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 07 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 08 MAI 2020, EN VUE DU RECRUTEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE DES SERVICES EXTÉRIEURS DE GARDIENNAGE AU MINISTÈRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2020. Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert n°00005/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 du 08 mai 2020, en vue du recrutement en procédure d'urgence des services extérieurs de gardiennage au Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales.

DECIDE :

Article 1er : La société ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Sté SACOP SA, BP 6940 Yaoundé	Dix-neuf millions neuf cent soixante-seize mille sept cent soixante (19 976 760)	DAG du MINEPIA à Yaoundé	Douze (12) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Juillet 2020

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N°00307/D/MINEPIA/SG/DAG/2020 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 DU 02 AVRIL 2020 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR L'OPÉRATIONNALISATION DES CENTRES DE COLLECTE DE LAIT (TANKS À LAIT SOLAIRE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publics pour l'Exercice 2020 ;

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert n°0003/AONO/MINEPIA/CIPM/2020 du 02 avril 2020 relatif à l'acquisition des équipements pour l'opérationnalisation des centres de collecte de lait (Tanks à lait solaire).

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres susmentionné.

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
ETS BITA BP : 14748 Yaoundé	Soixante-quatorze millions neuf cent douze mille huit cent cinquante (74 912 850)	Centre de collecte de lait (CCL) du MINEPIA situés à l'Adamaoua (Tchabbal, Likok, Lokoli) et l'Extrême-Nord (Touloum, Guidiguis, Dogba)	Cent vingt (120) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Juillet 2020

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT NO002 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM/2020 DU 15 MAI RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NDITAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR , DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu** Les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
- Vu** La loi cadre n°96/12 du 05 Août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Vu** La loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** La loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées.
- Vu** La loi N°2019/0243du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du <Cameroun pour l'exercice 2020.
- Vu** La loi n°001 du 16 avril 2001 portant code minier et mise en application par le Décret n°2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
- Vu** L'arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
- Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;

- Vu** La lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;
- Vu** La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques, pour l'exercice 2020 ;
- Le** DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°002 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM/2020 DU 15 MAI RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NDIRAMBA, DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR , DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

ETS WAFFI

Vu le procès verbal d'attribution de la commission interne de passation des marchés de la commune de Ngambé-Tikar N° 002/PV/CIPM-NG-T/2020 DU 15 MAI 2020.

DECIDE :

Article 1^{er}: le soumissionnaire ETS WAFFI : Tel 695 65 30 70/699 13 19 06.

Est retenu pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole maternelle de Ndiramba

N°	N° LOT	Entreprise	Montant TTC	Délai
AONO N° 002		ETS WAFFI	24 994 624	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGAMBE-TIKAR le 30 Juin 2020

Le MAIRE

BELINGA IYAWA MATHIEU

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT NO003 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM/2020 DU 15 MAI 2020 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NDITAM (CSI) DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR , DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu** Les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
- Vu** La loi cadre n°96/12 du 05 Août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Vu** La loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** La loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées.
- Vu** La loi N°2019/0243du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du <Cameroun pour l'exercice 2020.
- Vu** La loi n°001 du 16 avril 2001 portant code minier et mise en application par le Décret n°2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
- Vu** L'arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
- Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;

- Vu** La lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;
- Vu** La circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques, pour l'exercice 2020 ;

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°003 /AONO/RC/D-MK/C-NT/SG/CIPM/2020 DU 15 MAI 2020 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTERGRE (CSI) DE NDITAM, DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

ETS DD & FRERES

Vu le procès verbal d'attribution de la commission interne de passation des marchés de la commune de Ngambé-Tikar N° 003/PV/CIPM-NG-T/2020 DU 15 MAI 2020.

DECIDE

Article 1^{er}: le soumissionnaire ETS DD&FRERES : BP : 81 18 YAOUNDE Tel : 699 53 53 53/677 71 28

54

Est retenu pour l'achèvement des travaux de construction du centre de santé intégré (CSI), de Nditam dans la commune de Ngambé-Tikar.

N°	N° LOT	Entreprise	Montant TTC	Délai
AONO		ETS DD&FRERES	19 471 770	120 jours
N° 003			NGAMBE-TIKAR	le 30 Juin 2020

Le MAIRE

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BELINGA IYAWA MATHIEU

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°009/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/COB/CIPM/2020 DU 06 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D' ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) A NKOMETOU, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu**
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

- Vu** l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;
- Vu** l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;
- l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu** La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu**
- Vu** L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/COB/CIPM/2020 DU 06 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'EDUCATION ET D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES (CEAC) A NKOMETOU, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

OBALA le 8 Juillet 2020

Le MAIRE

DECIDE :

EDIBA Simon Pierre

Article 1^{er} – Le soumissionnaire de la Société France Afrique Distribution Sarl B.P. : 455 Obala Tél. : (237) 699 59 19 95 / 662 67 62 96, est retenu pour les *Travaux de construction* d'un Centre d'Education et d'Actions Communautaires (CEAC) à Nkometou, département de la Lékié, pour un montant TTC en Francs CFA de Trente millions (30 000 000), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PRÉFECTURE DU WOURI

DECISION N°12 / PRÉFET-W /2020/ DU 02/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/CDPM-W/C19/DDEE-W/2020 DU 03/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À MANOKA. MAÎTRE D'OUVRAGE : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES MINES DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE Préfet du Département du Wouri,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;
Vu L'Appel d'Offres N°10/AONO/CDPM-W/C19/DDEE-W/2020 du 03 Juin 2020 ;
Vu le rapport d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 29 Juin 2020 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

attributaire	Montant TTC	Délai (mois)
MBUNYA AND SONS ENTERPRISE B.P 465 LIMBE, TEL: 699 95 21 14	44 962 638 FCFA	04

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 2 Juillet 2020

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

COMMUNE DE NGOYLA

DECISION MUNICIPALE N° 11/DM/C/NLA/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C/NLA/CIPM/2020 DU 22 AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PUBLIQUES, DANS LA COMMUNE DE NGOYLA. DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST (LOTS 2 ET 3).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA
(Maître d'Ouvrage)

DECIDE :

Article 1er: Sont déclarés Adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/C/NLA/CIPM/2020 du 22/04/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de certaines infrastructures scolaires publiques dans la Commune de Ngoyia, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, pour les Lots 2 et 3,

les soumissionnaires ci-après désignés :

N° du lot	Adjudicataires	Montants TTC (En FCFA)	Délais d'exécution	Localités	Observations
1	Ets BUSINESS PROCESS Té! : 694 98 35 65/677 30 00 65	17 379 769	Quatre (04) mois	Zoulabot I	Unique soumissionnaire
2	Ets GROUPE AMBASSADE Té! : 674 98 39 29	24 893 6tl	Quatre (04) mois	Ntam-carrefour	Unique soumissionnaire

NGOYLA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

NKPWALLA Wilfried

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°010/D/ COB/ CIPM/ 2020 DU 08 JUILLET 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/ DC/ COB / CIPM /2020 DU 26 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu**
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00203/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoint au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Obala ;

l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

Vu La demande de cotation N°002/ DC/ COB / CIPM /2020 DU 26 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE PEDAGOGIQUE SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
OBALA le 8 Juillet 2020

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

DECIDE :

Article 1^{er}— Le soumissionnaire, Titulaire **des ETS DIMZOA ET FILS B.P. : 35160 YDE Tél. : (237) 677 66 49 31**, sont retenus pour la fourniture pédagogique scolaire ou paquet minimum aux écoles, **dans la Commune d'Obala**, pour un montant TTC en **Francs CFA de 19 000 000** (dix-neuf millions) Francs CFA, et un **délaï de quinze (15) jours calendaires**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE TIBATI

DECISION MUNICIPALE N°020/DM/MO/CIPM/C.TIB/2020 DU 02 JUILLET 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°12/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A HAUT STANDING (SALLE DE CONSULTATION DES MEDECINS, SALLE DE RADIOLOGIE ET SALLE D'HOSPITALISATION AU CMA DE TIBATI)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIBATI,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marché Publics ;
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation des Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marché Publics ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;
Vu le Décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 0204/A/MINMAP/ du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la décision N° 0000001/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 005/C/PR/MINMAP du 07 Novembre 2013 précisant les seuils de compétences, les modalités de contrôle de l'exécution des Marchés Publics et de délivrance du visa préalable par les responsables des services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020.
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres N°12/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 05/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A HAUT STANDING (SALLE DE CONSULTATION DES MEDECINS, SALLE DE RADIOLOGIE ET SALLE D'HOSPITALISATION AU CMA DE TIBATI)

DECIDE

N°	MAITRE D'OUVRAGE	LIEU D'EXECUTION	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC	Délai
01	Maire de la Commune de Tibati	TIBATI	ETS TITANIC ET CIE	48 448 492 FCFA	06 MOIS

Article 1: L'entreprise ci-après seule soumissionnaire est disqualifiée par une disposition éliminatoire. Par conséquent le Maitre d'Ouvrage déclare l'Appel d'offres infructueux.

Article 2: La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiqué partout ou besoin sera.

TIBATI le 2 Juillet 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE NGOYLA

DECISION MUNICIPALE N° 13/DM/C/NLA/SG/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C/NLA/CIPM/2020 DU 22 AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES PUBLIQUES. DANS LA COMMUNE DE NGOYLA. DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA
(Maître d'Ouvrage)

DECIDE ;

Article 1er: Est **déclaré infructueux le Lot N°1** (Construction d'un (01) bloc de deux (02) Lamson) de l'Appel d'Offres National Ouvert

N° 005/AONO/C/NLA/CIPM/2020 du 22/04/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de certaines infrastructures scolaires publiques dans la Commune de Ngoyla, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, pour absence de soumissionnaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

NGOYLA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

NKPWALLA Wilfried

COMMUNE DE NGOYLA

DECISION MUNICIPALE N° 14/DM/C/NLA/SG/2020DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C/NLA/CIPM/2020 DU 22 AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE AVEC UN BLOC LATRINE A TROIS (03) COMPARTIMENTS A DJADOM DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA
(Maître d'Ouvrage)

DECIDE :

Article 1er: Est déclaré infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert **N°004/AONO/C/NLA/CIPM/2020** du 22/04/2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un foyer communautaire avec un bloc latrine à trois (03) compartiments à

Djadom dans la Commune de Ngoyia, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, pour absence de soumissionnaires.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

NGOYLA le 22 Juin 2020

Le MAIRE

NKPWALLA Wilfried

COMMUNE DE TIBATI

DECISION MUNICIPALE N°021/DM/MO/CIPM/C.TIB/2020 DU 08 JUILLET 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX LE MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 05/06/2020 POUR L'ACQUISITION DES APPAREILLAGES DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE DANS LA COMMUNE DE TIBATI FINANCEMENT : BIP 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TIBATI,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation des Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 Mars

2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;

Vu le Décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 0204/A/MINMAP/ du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la décision N° 0000001/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 005/C/PR/MINMAP du 07 Novembre 2013 précisant les seuils de compétences, les modalités de contrôle de l'exécution des Marchés Publics et de délivrance du visa préalable par les responsables des services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020.

Considérant le Dossier de la Demande de Cotation N° 007/DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 05/06/2020 POUR L'ACQUISITION DES APPAREILLAGES DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE DANS LA COMMUNE DE TIBATI

Financement: BIP 2020.

DECIDE:

Article 1: L'Avis de Consultation cité ci-dessus n'a pas eu de soumissionnaire. Le Maître d'Ouvrage déclare le Marché infructueux.

Article 2: La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

TIBATI le 8 Juillet 2020

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE NGOYLA

DECISION MUNICIPALE N° 12/DM/C/NLA/SG/2020DECLARANT INFRACTUEUX LES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/C/NLA/CIPM/2020 DU 23 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF TOUS EQUIPES DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA
(Maître d'Ouvrage)

DECIDE :

Article 1er : Est déclaré **infructueux** l'Avis de Consultation **N°001/AC/C/NLA/CIPM/2020 du 23/04/2020** pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif tous équipés dans la Commune de Ngoyia, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est, dû au fait que Punique entreprise dont Poffre a satisfait aux conditions de qualification minimales a été éliminée pour pratique de collusion.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

NGOYLA le 19 Juin 2020

Le MAIRE

NKPWALLA Wilfried

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE RECTIFICATIF N° 002/SCDP/DG/CM/2020 LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS À L' APPELS D'OFFRES CI-APRÈS AONO N° 020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU 1ER JUILLET 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE VISITE DÉCENNALE DES SPHERES GPL N° 1 DE BONABÉRI À DOUALA, N° 1 DE NSAM À YAOUNDÉ, DE BAFOUSSAM ET AUX TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CIGARE N° 3 AU CENTRE EMPLISSEUR GAZ DE MAROUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 25 juillet 2020 à 11h00min, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 1248 avec la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU 01 JUILLET 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE VISITE DECENNALE DES SPHERES GPL N° 1 DE BONABERI A DOUALA, N°1 DE NSAM A YAOUNDE, DE BAFOUSSAM ET AUX TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CIGARE N°3 AU CENTRE EMPLISSEUR DE MAROUA ».</p> <p>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 23 juillet 2020 à 11h00min, heure locale à la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 N° de poste 1248 avec la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU 01 JUILLET 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE VISITE DECENNALE DES SPHERES GPL N° 1 DE BONABERI A DOUALA, N°1 DE NSAM A YAOUNDE, DE BAFOUSSAM ET AUX TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CIGARE N°3 AU CENTRE EMPLISSEUR DE MAROUA ».</p> <p>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 25 juillet 2020 à 12h00min, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **23 juillet 2020** à **12h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP au siège de la SCDP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

DOUALA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE RECTIFICATIF N° 002/SCDP/DG/CM/2020 LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS À L' APPELS D'OFFRES CI-APRÈS AONO N° 019/AONO/DG/DTEC/SST/CIPM-SCDP/2020 DU 1ER JUILLET 2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BATIMENT ADMINISTRATIVE AU DEPOT SCDP DE BELABO;

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 25 juillet 2020 à 9h00min, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 1248 ou (+237) 650 21 02 64 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention:</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG//DTEC/SST/CIPM-SCDP/2020 DU 01 JUILLET 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF AU DEPÔT SCDP DE BELABO. »</p> <p>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 23 juillet 2020 à 9h00min, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 1248 ou (+237) 650 21 02 64 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention:</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG//DTEC/SST/CIPM-SCDP/2020 DU 01 JUILLET 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF AU DEPÔT SCDP DE BELABO. »</p> <p>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 25 juillet 2020 à 10h00min, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le 23 juillet 2020 à 10h00min, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>

DOUALA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE BETARE-OYA

ADDITIF RECTIFICATIF N°01/AR/CBO/CIPM DU 09 JUILLET 2020 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CBO/SG/CLPM/2020 DU 23 JUIIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A GABAKEDE, COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Bctaré-Oya, Secrétariat du Maire de Betare Oya, sise au quartier Moinam au plus tard le 17 Juillet 2020 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AAONO/CBO/SG/CIPM/2020 DU 22 JUIIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A GABA KEDE, COMMUNE DE BETARE'OYA, DEPARTEMENT du LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST</p> <p>" A n 'ouvrir qii 'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Bctaré-Oya, Secrétariat du Maire de Betare Oya, sise au quartier Moinam au plus tard le 28 Juillet 2020 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AAONO/CBO/SG/CIPM/2020 DU 22 JUIIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ENERGIE SOLAIRE A GABA KEDE, COMMUNE DE BETARE'OYA, DEPARTEMENT du LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST</p> <p>" A n 'ouvrir qii 'en séance de dépouillement "</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bctaré-Oya, Case communautaire le 17 Juillet 2020 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Betare oya, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bctaré-Oya, Case communautaire le 28 Juillet 2020 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Betare oya, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

BéTERé-OYA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE BETARE-OYA

ADDITIF RECTIFICATIF N°01/AR/CBO/CIPM DU 09 JUILLET 2020 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°011/DC/CBO/SG/CIPM/2020 DU 23 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres	
Au lieu de ...	<p>Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le 17 Juillet 2020 à 11 heures, heure locale et réceptionnées Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire et devront porter la mention:</p> <p>« Avis de Consultation pour une Demande de Cotation N°011/DC/CBO /SG/CIPM/2020 du 23 juin 2020 pour fourniture du paquet minimum dans les écoles publiques primaires de l'arrondissement de BETARE OYA ».</p> <p>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
Lire plutôt	<p>Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le 28 Juillet 2020 à 11 heures, heure locale et réceptionnées Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire et devront porter la mention:</p> <p>« Avis de Consultation pour une Demande de Cotation N°011/DC/CBO /SG/CIPM/2020 du 23 juin 2020 pour fourniture du paquet minimum dans les écoles publiques primaires de l'arrondissement de BETARE OYA ».</p> <p>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
2 Ouverture des Plis	
Au lieu de ...	<p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 17 Juillet 2020 à 12 heures locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bétaré-Oya siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier à la Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire.</p>
Lire plutôt	<p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 28 Juillet 2020 à 12 heures locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Bétaré-Oya siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier à la Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire.</p>

BÉTARÉ-OYA le 9 Juillet 2020

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE MFOU

ADDITIF N° 04 DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C.MFOU/ SMP/ 2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIMEDIA DE LA VILLE DE MFOU, POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MFOU, DEPRTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

N°	Références mercuriales	Désignation	Unités	Quantités	Pr
EQUIPEMENT INFORMATIQUE – BUREAUTIQUE - MOBILIER					
SALLE DE CONFERENCE					
01		Ordinateurs Desktop et Accessoires et pilotes d'installation	U	05	
02		Imprimantes couleur avec Accessoires	U	02	
03		Imprimantes Noir/Blanc avec Accessoires	U	02	
04		Onduleurs et Accessoires	U	05	
05		Cartouches d'encre couleur	U	02	
06		Cartouches d'encre Noir et Blanc	U	02	
07		Téléviseurs écrans plats et Accessoires	U	02	
08		Décodeurs, Accessoires et Abonnement	U	02	
09		Internet et wifi Modem	U	02	

1 Autres

Lire plutôt

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF POUR CENTRE MULTIMEDIA

	N°	Désignation	Unités	Quantités	Prix Unitaires
--	----	-------------	--------	-----------	----------------

EQUIPEMENT INFORMATIQUE – BUREAUTIQUE - MOBILIER
SALLE DE CONFERENCE

	1	Ordinateurs Desktop et Accessoires et pilotes d'installation	U	5	
	4	Onduleurs et Accessoires	U	5	
	5	Cartouches d'encre couleur	U	2	
	7	Téléviseurs écrans plats et Accessoires	U	2	
	8	Décodeurs, Accessoires et Abonnement	U	2	
	9	Internet et wifi Modem	U	2	

LA

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE

MFOU le 10 Juillet 2020

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE MFOU

ADDITIF N° 05 DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C.MFOU/ SMP/ 2020 DU 19 JUIN 2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DESTINEES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MFOU; DEPARTEMENT DE MEFOU ET, AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

Référence	Désignation	Unité	Qtés
46 002 150 035	Cahier de 144 pages niveau 3	paquet 10	7
46 002 150 035	Cahier de 144 pages niveau 2	paquet 10	7
46 002 150 035	Cahier de 144 pages niveau 1	paquet 10	7
SRM	Ardoise Format A5	1	192
31 003 150 051	Paquet de stylo à bille bleu crystal	paquet 50	36
31 003 150 051	Paquet de stylo à bille Rouge crystal	paquet de 50	36
31 003 150 285	Paquet de crayon ordinaire B-2B	paquet 25	3
31 003 150 287	Gomme Rotring ticky paquet de 20	Paquet 20	10
31 003 150 079	Taille crayon	Paquet de 12	16
46 003 150 041	Règle graduée couleur jaune, 50 cm	pièce	64
46 003 150 072	Carton de boîte de craie blanche Robercolor	boite 16	36
46 003 150 016	Carton de boîte de craie couleur Robercolor	boite de 16	36
31 004 150 045	Carton de rames de papier	Carton de 5 rames	36
SRM	Régistre d'appel	1	192

1 Autres

Lire plutot

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

N°	Désignation	Unité	Qtés	P.U	P.
1	Cahier de 144 pages niveau 3	paquet 10	7	3 000	
2	Cahier de 144 pages niveau 2	paquet 10	7	3 000	
3	Cahier de 144 pages niveau 1	paquet 10	7	3 000	
4	Ardoise Format A5	1	192	2 000	
5	Paquet de stylo à bille bleu crystal	paquet 50	36	8 000	
6	Paquet de stylo à bille Rouge crystal	paquet de 50	36	8 000	
7	Paquet de crayon ordinaire B-2B	paquet 25	3	3 600	
8	Gomme Rotring ticky paquet de 20	Paquet 20	10	3 600	
9	Taille crayon	Paquet de 12	16	2 000	

la suite dans le fichier d'origine

MFOU le 10 Juillet 2020

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE NKOLMETET

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK - UP 4X4 DOUBLE CABINE CLIMATISE A LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE DE NKOLMETET - EXERCICE 2020ADDITIF N°007

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé à la Mairie de Nkolmetet , au plus tard le 14 juillet 2020 à 14 heures précises et devront porter la mention suivante : AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N °02/DC/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2020 DU 22 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK - UP 4X4 DOUBLE CABINE CLIMATISE A LA COMMUNE DE NKOLMETET " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé à la Mairie de Nkolmetet, au plus tard le 17 Juillet 2020 à 14 heures précises.</p>
2	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à cinq cent mille (500 000) Fcfa, établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la (DC), valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. L'absence de cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier de Consultation entraine à l'ouverture, le rejet systématique de l'Offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'absence de cautionnement provisoire dans le dossier de Consultation entraine à l'ouverture, le rejet systématique de l'Offre.</p>
3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La Commission Interne de passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Nkolmetet procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 14 juillet 2020 à 15 heures précises dans la salle des délibérations de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille attestant leur présence pourra être signée à cet effet.</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Lire plutot</p> <p><i>La Commission Interne de passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Nkolmetet procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 17 Juillet 2020 à 15 heures précises dans la salle des délibérations de ladite Commune.</i></p>
4	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>A. Critères éliminatoires : Ils fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels, le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire. 1. dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics); 5. Caution de soumission non conforme au modèle joint en annexe.</p> <p>Lire plutot</p> <p>Ils fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels, le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire. 1. dossier administratif incomplet ou non conforme dans un délai de 48 heures réglementaires 5. Caution de soumission absente à l'ouverture des offres.</p>
5	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Pièce N°3 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES – CCAP Article 4 : TEXTES GENERAUX APLICABLES A LA PRESENTE LETTRE COMMANDE La présente lettre commande est soumise aux textes ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la loi N°92/2007 du 14 aout 1992 portant code du travail ; ● la loi cadre N°96/12 du 05 aout 1996 sur la gestion de l'environnement ; ● la loi N°2016/018 du 18 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017 ; ● le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ; ● le décret 2004/275 du 14 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ; ● le décret 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ; ● le décret 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; ● le décret 2012/067/PM du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ; ● la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ; ● l'Arrêté portant création d'une Commission de Passation des Marchés dans la Commune de Nkolmetet ; ● l'Arrêté N°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'Appel d'Offres ; ● la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ; ● la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2017. ● la loi N° 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi des Finances au Cameroun pou l'exercice 2020 ; ● la décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés ; ● la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution de budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020. ● D'autres textes spécifiques au domaine concerné par la lettre commande. ● Les normes en vigueur.

5 Autres**Lire plutot****Pièce N°3 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES – CCAP****Article 4 : TEXTES GENERAUX APLICABLES A LA PRESENTE LETTRE COMMANDE**

La présente lettre commande est soumise aux textes ci-après :

- la loi N°92/2007 du 14 aout 1992 portant code du travail ;
- la loi cadre N°96/12 du 05 aout 1996 sur la gestion de l'environnement ;
- la loi N°2016/018 du 18 décembre 2016 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2017 ;
- le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- le décret 2004/275 du 14 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- le décret 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
- le décret 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- le décret 2012/067/PM du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- l'Arrêté portant création d'une Commission de Passation des Marchés dans la Commune de Nkolmetet ;
- l'Arrêté N°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'Appel d'Offres ;
- **la loi N° 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi des Finances au Cameroun pou l'exercice 2020 ;**
- **la Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés ;**
- **la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution de budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020.**
- D'autres textes spécifiques au domaine concerné par la lettre commande.
- Les normes en vigueur.

la suite dans le fichier d'origine

*NKOLMETET le 10 Juillet 2020**Le MAIRE***ANABA MBARGA Joséphine Solange**

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm